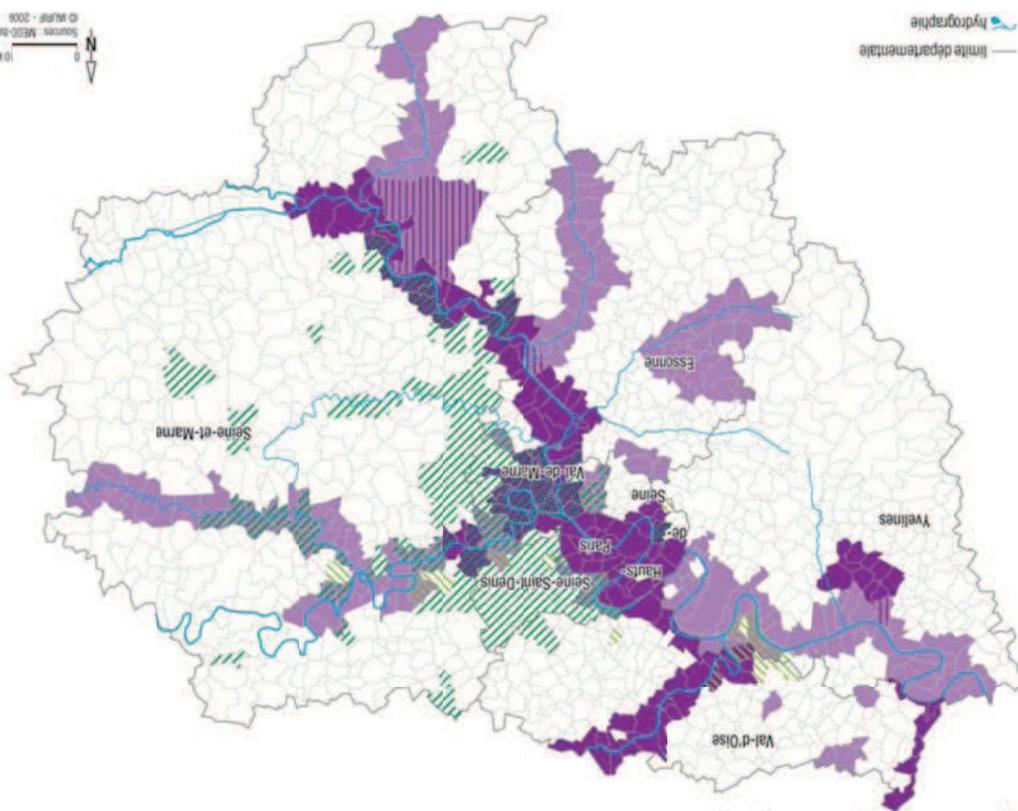
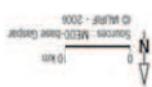


Annexe M :
Cartographie des Plans de Prévention des Risques Naturels
(Île-de-France)
(1 page)



- Plan de prévention des risques naturels ...
- mouvement de terrain
- prescrit
- approuvé
- inondation
- prescrit
- approuvé

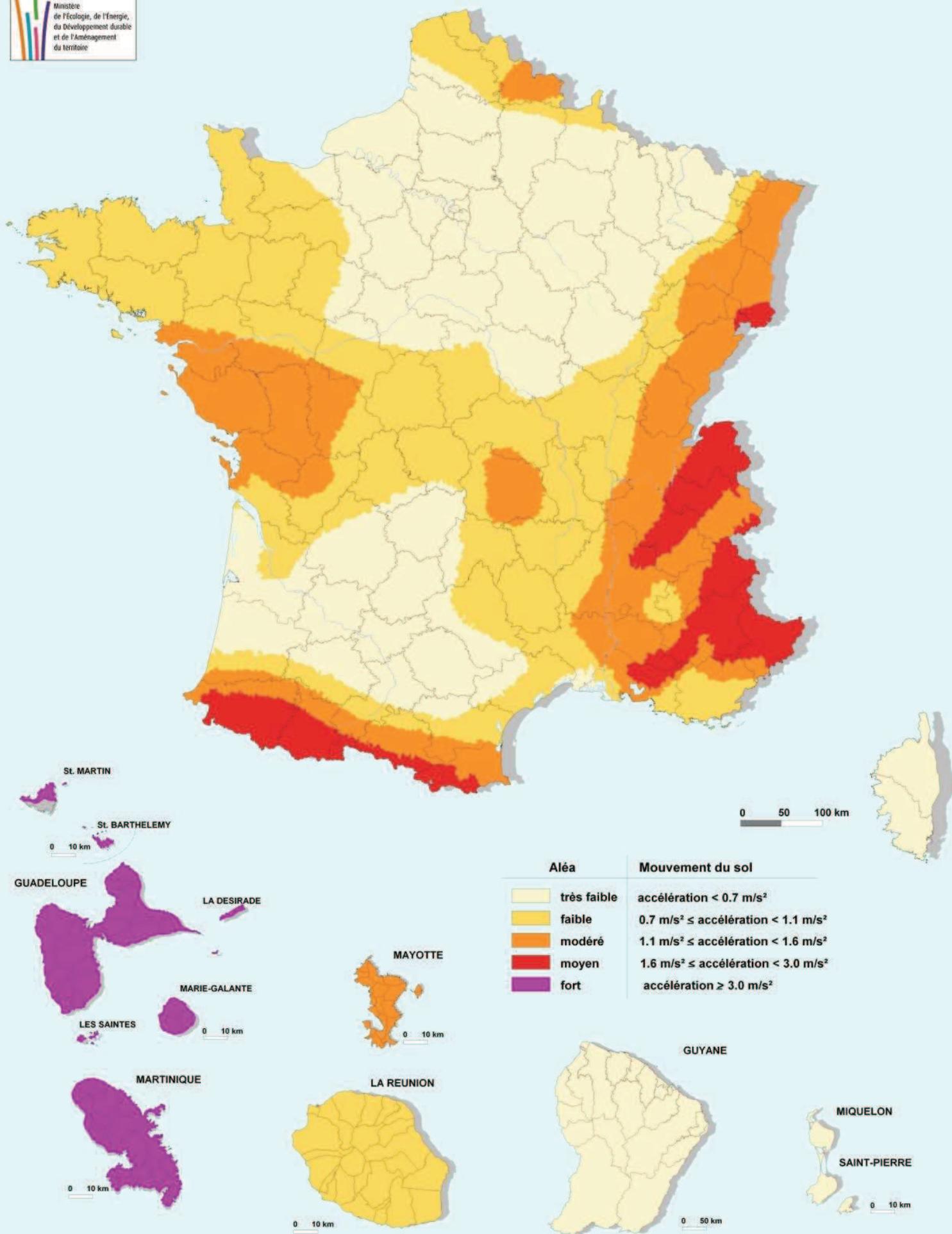
- limite départementale
- hydrographie

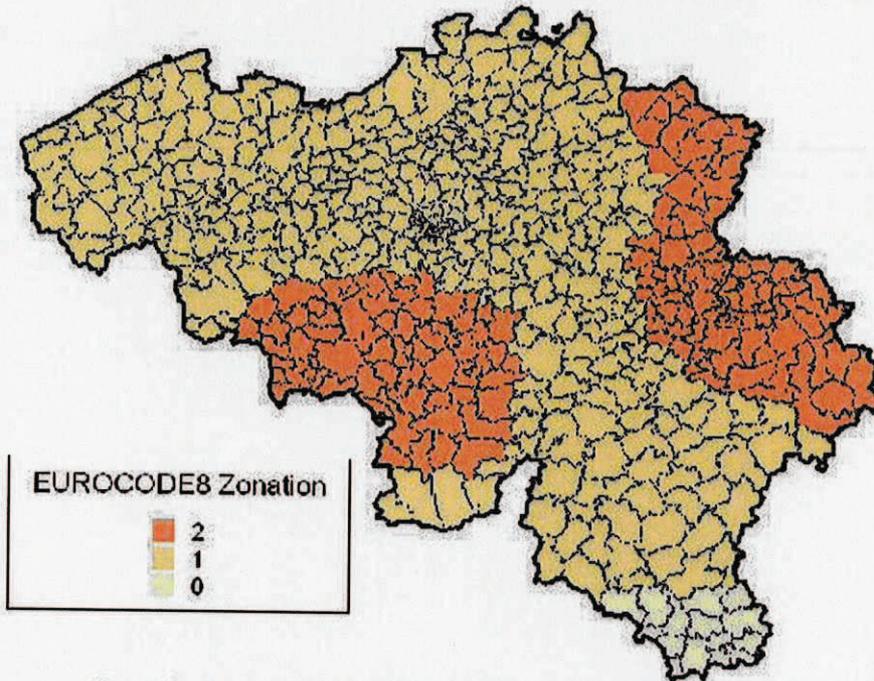
Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPR)

Annexe N :

Cartographies d'aléa et de zonage sismiques de la France et de la
Belgique
(2 pages)

Aléa sismique de la France





**Carte de zonage sismique de la Belgique pour l'Eurocode 8
(Données : Observatoire Royal de Belgique – Section de séismologie)**

Zone 2 : $PGA = 1 \text{ m/s}^2$

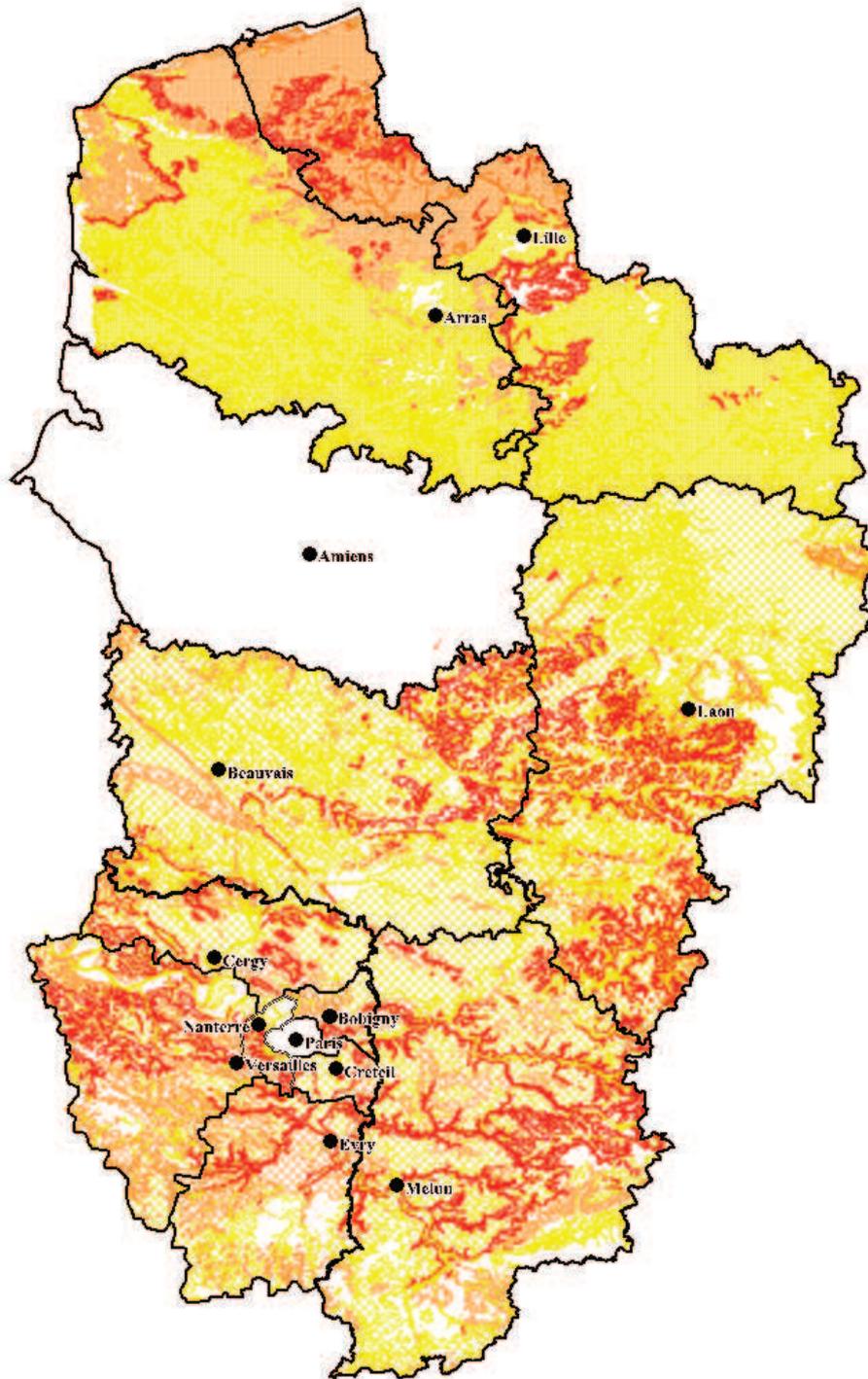
Zone 1 : $PGA = 0.5 \text{ m/s}^2$

Zone 0 : pas d'effet sismique

PGA : accélération horizontale maximale à considérer

Annexe O :

Cartographie d'aléa retrait – gonflement des argiles
(Picardie et Île-de-France)
(1 page)



Légende



-  Risque faible
-  Risque moyen
-  Risque fort
-  Absence de données

Echelle : 1/1250000ème

À.	16/11/11	NPC090105	FS	alea argil NPDC PIC IDF v2.wor
IND.	DATE	PROJET	DESSIN	DESIGNATION

**Cartographie de l'aléa "Retrait-gonflement des argiles" dans
le Nord , Pas-de-Calais, Picardie et Ile de France
(Données extraites du site argiles.fr, développé par le BRGM)**

Annexe P :

Cartographie de fréquentation des principaux axes routiers
(4 pages)



D.R.E. Nord - Pas-de-Calais
44, rue de Tournai
59000 LILLE

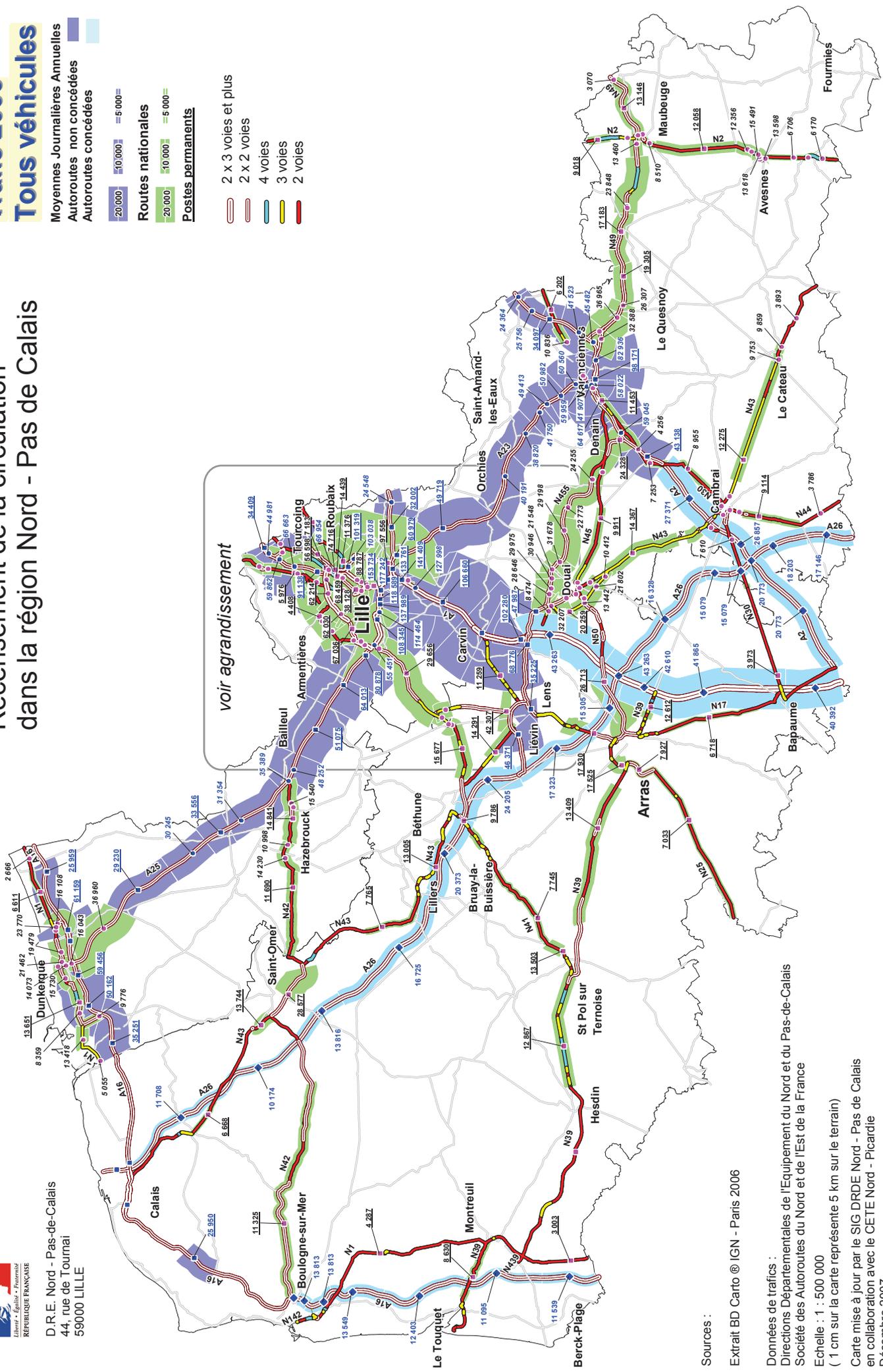
Recensement de la circulation dans la région Nord - Pas de Calais

Trafic 2006 Tous véhicules

Moyennes Journalières Annuelles
Autoroutes non concédées
Autoroutes concédées

20 000 - 10 000 - 5 000
Routes nationales
20 000 - 10 000 - 5 000
Postes permanents

2 x 3 voies et plus
2 x 2 voies
4 voies
3 voies
2 voies



Sources :

Extrait BD Carto © IGN - Paris 2006

Données de trafics :
Directions Départementales de l'Équipement du Nord et du Pas-de-Calais
Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France

Echelle : 1 : 500 000
(1 cm sur la carte représente 5 km sur le terrain)

Carte mise à jour par le SIG DRDE Nord - Pas de Calais
en collaboration avec le CETE Nord - Picardie
Décembre 2007

Trafic 2006 Tous véhicules

Moyennes Journalières Annuelles

Autoroutes non concédées ■
Autoroutes concédées ■

20 000 10 000 5 000

Routes nationales

20 000 10 000 5 000

Postes permanents

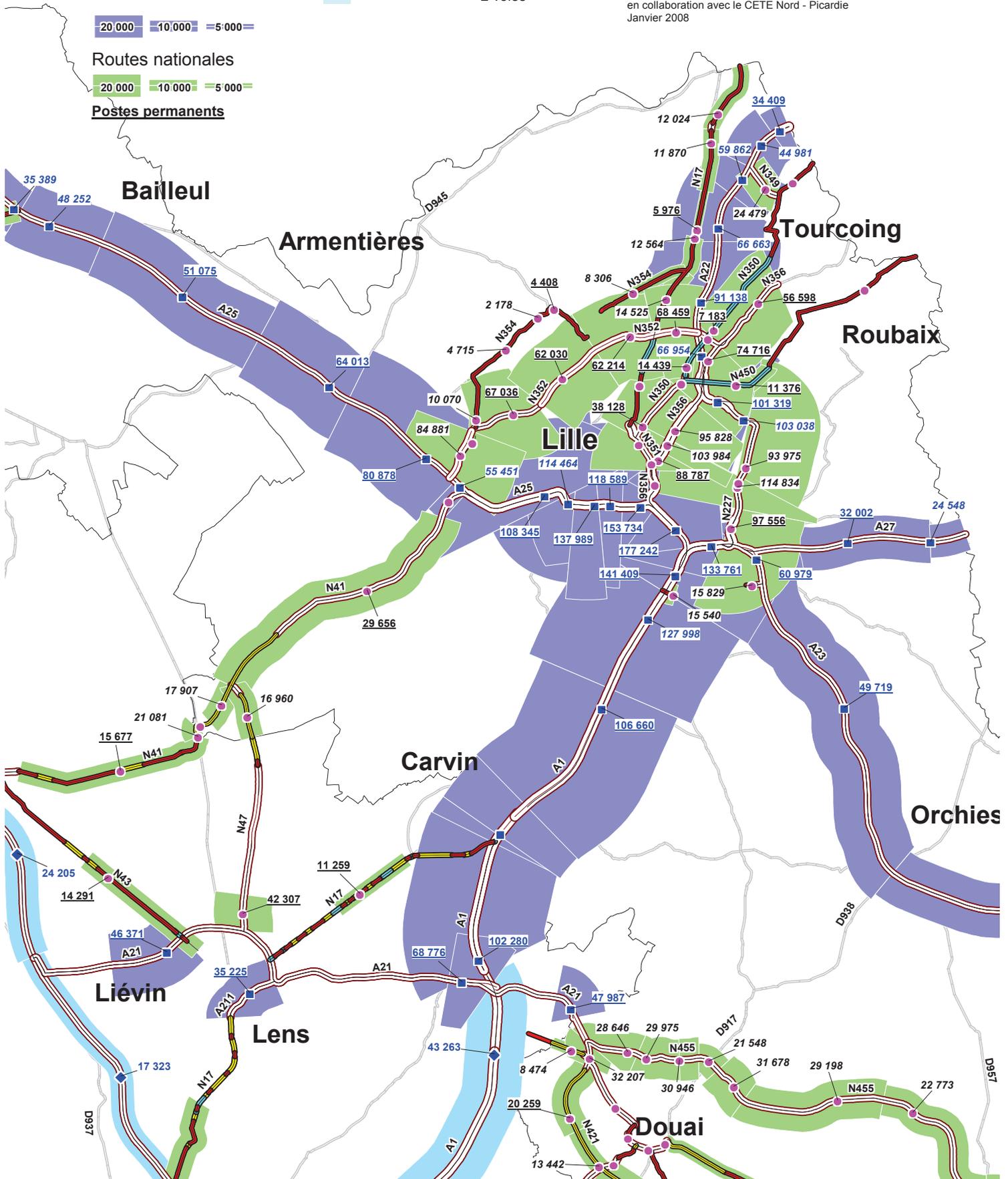
-  2 x 3 voies et plus
-  2 x 2 voies
-  4 voies
-  3 voies
-  2 voies

Sources :
Extrait BD Carto © IGN - Paris 2006

Données de trafics :
Directions Départementales de l'Équipement du Nord et du Pas-de-Calais
Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France

Echelle : 1 : 220 000
(1 cm sur la carte représente 2,2 km sur le terrain)

Carte mise à jour par le SIG DRDE Nord - Pas de Calais
en collaboration avec le CETE Nord - Picardie
Janvier 2008



Trafic 2006 Poids Lourds

Moyennes Journalières Annuelles

Autoroutes non concédées ■
Autoroutes concédées ■

2 500 ■ 1 000 ■ 500 ■

Routes nationales

2 500 ■ 1 000 ■ 500 ■

LIEU DIT DU COMPTAGE

MAJ de PL et % de PL par rapport au trafic total

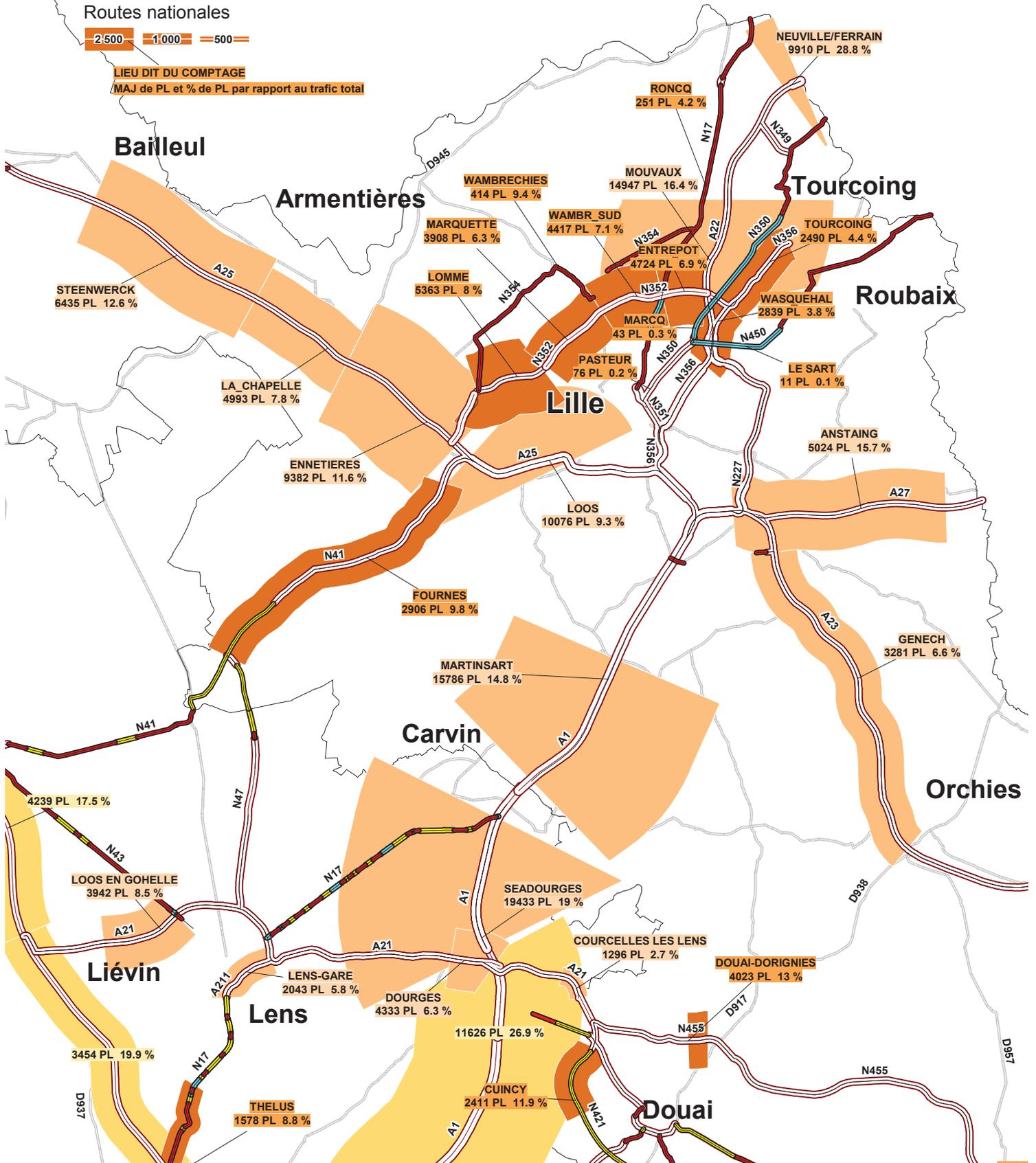
- 2 x 3 voies et plus
- 2 x 2 voies
- 4 voies
- 3 voies
- 2 voies

Sources :
Extrait BD Carto © IGN - Paris 2006

Données de trafics :
Directions Départementales de l'Équipement du Nord et du Pas-de-Calais
Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France

Echelle : 1 : 220 000
(1 cm sur la carte représente 2,2 km sur le terrain)

Carte mise à jour par le SIG DRDE Nord - Pas de Calais
en collaboration avec le CETE Nord - Picardie
Janvier 2008



Annexe Q :

Cartographies de synthèse de l'atlas des Paysages de la Région Nord-
Pas-de-Calais
(2 pages)

ATLAS DES PAYSAGES DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

LES GRANDS PAYSAGES RÉGIONAUX

SYNTHÈSE GÉNÉRALE



GRANDES FAMILLES DE PAYSAGES

La géographie régionale, largement relayée par les observateurs, invite à distinguer 2 grandes familles de paysages :

- paysages du Haut Pays,
- paysages du Bas Pays.

Les paysages littoraux, fortement connectés à leurs arrière-pays et morcelés administrativement, présentent des spécificités paysagères qu'il importe de révéler.

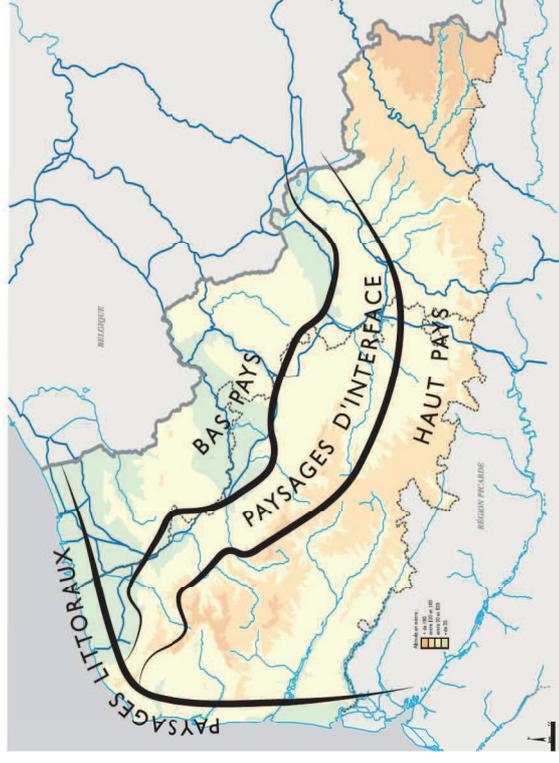
Le travail de compilation des approches thématiques nous a donc conduit à faire apparaître deux autres familles de paysages. Toutes deux ont l'interface pour fondement. En effet, les paysages littoraux sont situés à l'interface entre la terre et la mer. Quant aux paysages que nous proposons de nommer «paysages d'interface», ils ont une position charnière entre haut et bas pays.

Nous proposons donc 4 grandes familles de paysages :

- paysages du Haut Pays,
- paysages du Bas Pays,
- paysages littoraux,
- paysages d'interface.

La distinction entre Haut et Bas Pays, qui s'ancre dans le vécu agricole, fonde sans doute en grande partie les identités régionales. Il est des paysages de plaines et des paysages de collines ! Mais entre les hautes vallées de la Lys ou de l'Aa et leurs plaines respectives, comment décrire les paysages ?

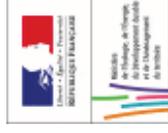
La famille intermédiaire des paysages d'interface permet l'émergence de paysages de transition. Il s'agit de donner à ces paysages plus complexes, plus confus, une place à part entière. Le Bassin minier est intégré dans ces paysages d'interface. La qualification lui convient bien dans la mesure où la nappe urbaine très particulière du bassin est sans cesse au contact du tissu rural plus ancien.



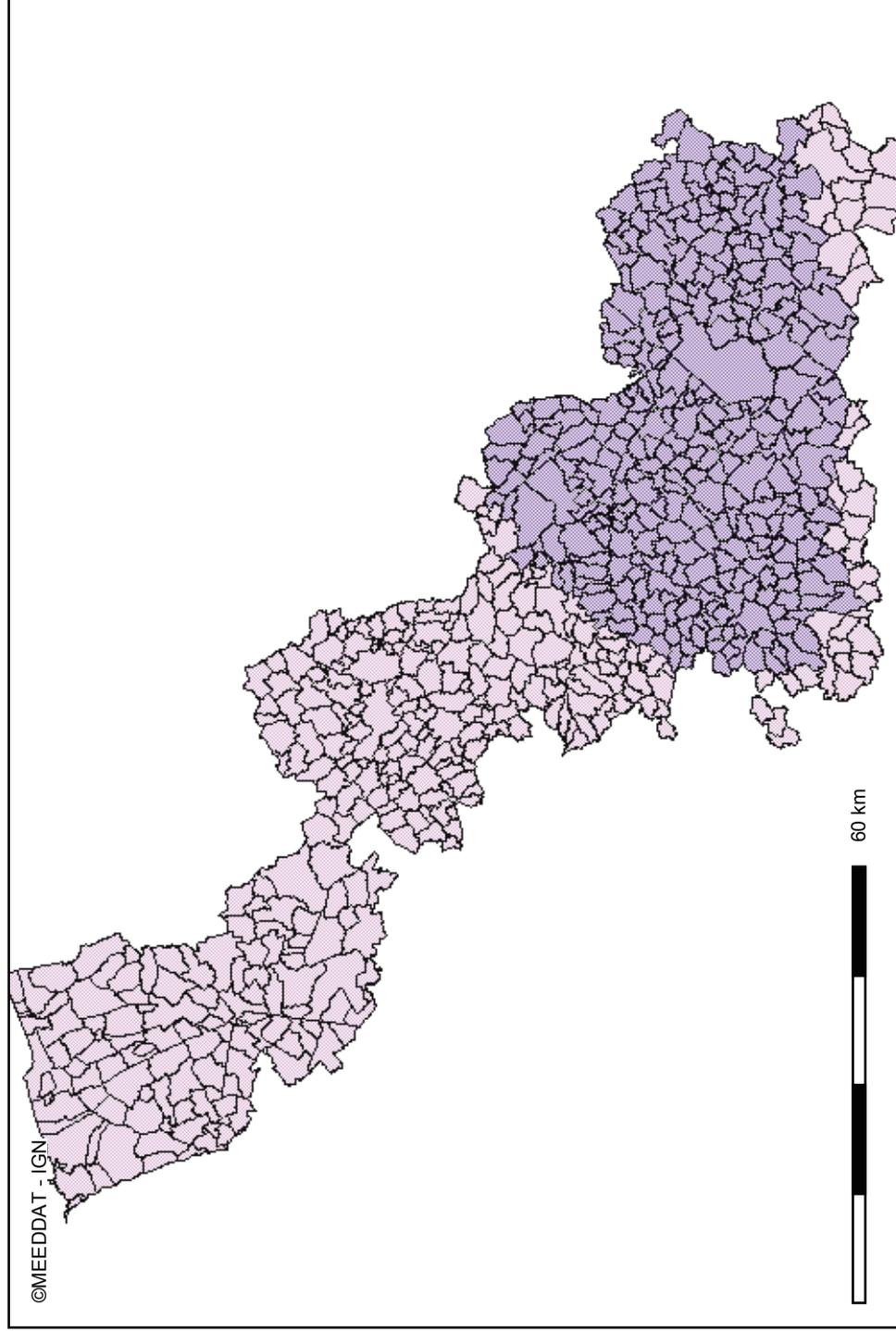
Annexe R :

Cartographie Cartorisque de l'aléa sismique dans le Nord-Pas-de-Calais
(2 pages)

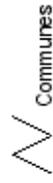
Cartographie des risques en Nord



©MEEDDAT - IGN



Date d'impression : 13-07-2010



Communes

Aléa sismique de 2005

Faible

Modéré

Moyen

Description :

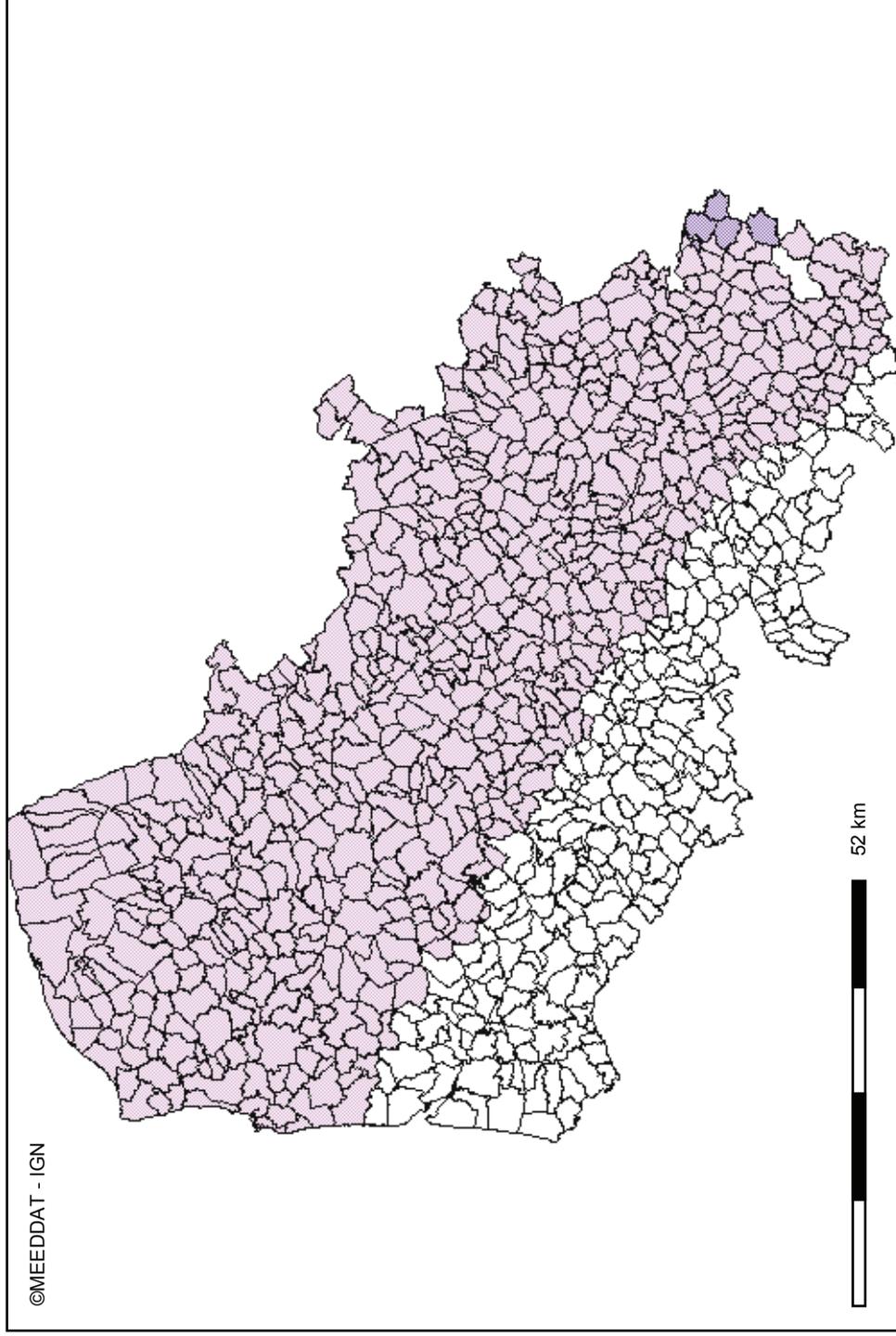
Cartographie des risques en Nord - Information Acquéreurs Locataires - Source : <http://cartorisque.prim.net>

Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la mairie ou à la préfecture.

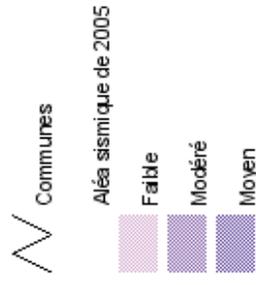
Cartographie des risques en Pas-de-Calais



©MEEDDAT - IGN



Date d'impression : 16-08-2010



Description :

Cartographie des risques en Pas-de-Calais - Information Acquéreurs Locataires - Source : <http://cartorisque.prim.net>

Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la mairie ou à la préfecture.

Annexe S :

Cartographies d'aléa vis-à-vis du risque d'érosion en France

(Données : INRA)

(1 page)

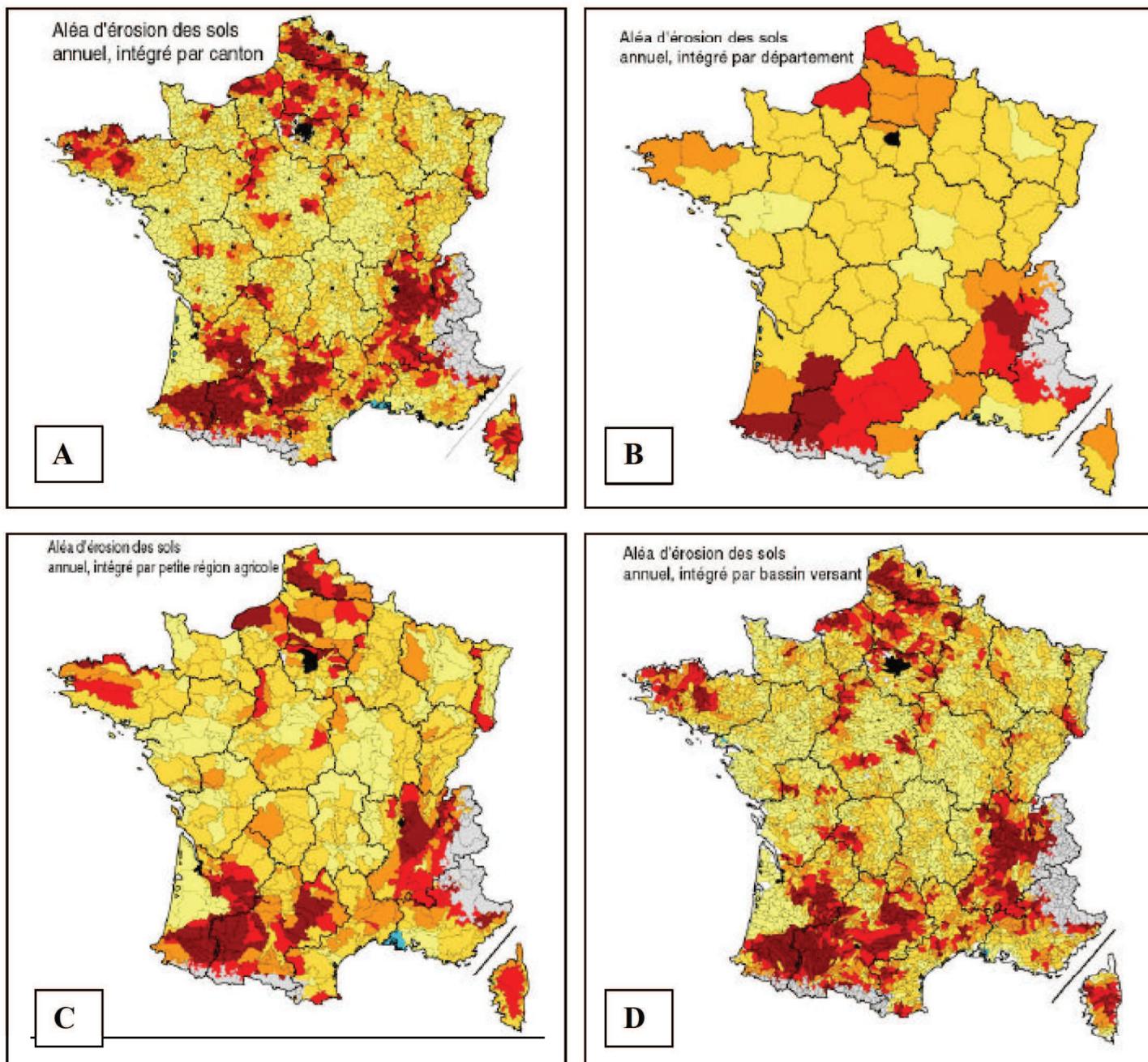


Figure 15 : aléa d'érosion des sols intégré par

- A :** Canton
- B :** Département
- C :** Petite région agricole
- D :** Bassin versant.



Cartographie : INRA Orléans, Kaléidos.



Annexe T :

Cartographies et liste des sites SEVESO du Nord-Pas-de-Calais

(Extrait de l'Industrie au Regard de l'Environnement 2009)

(3 pages)

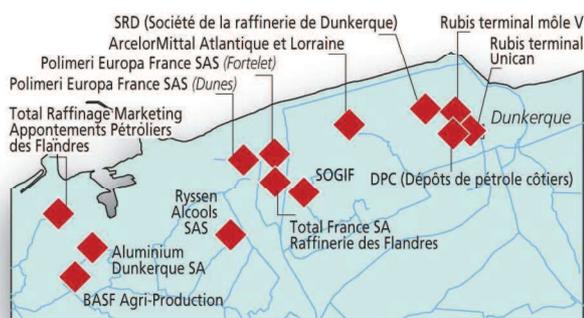
La directive Seveso exige la réalisation d'études de dangers et de plans d'intervention, une information du public et la maîtrise de l'urbanisation pour les activités industrielles et les stockages mettant en œuvre des quantités de certains produits au delà de seuils minimums.

Elle a été transcrite en France à travers la modification du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 et du décret de nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 modifié étant venu compléter ce dispositif.

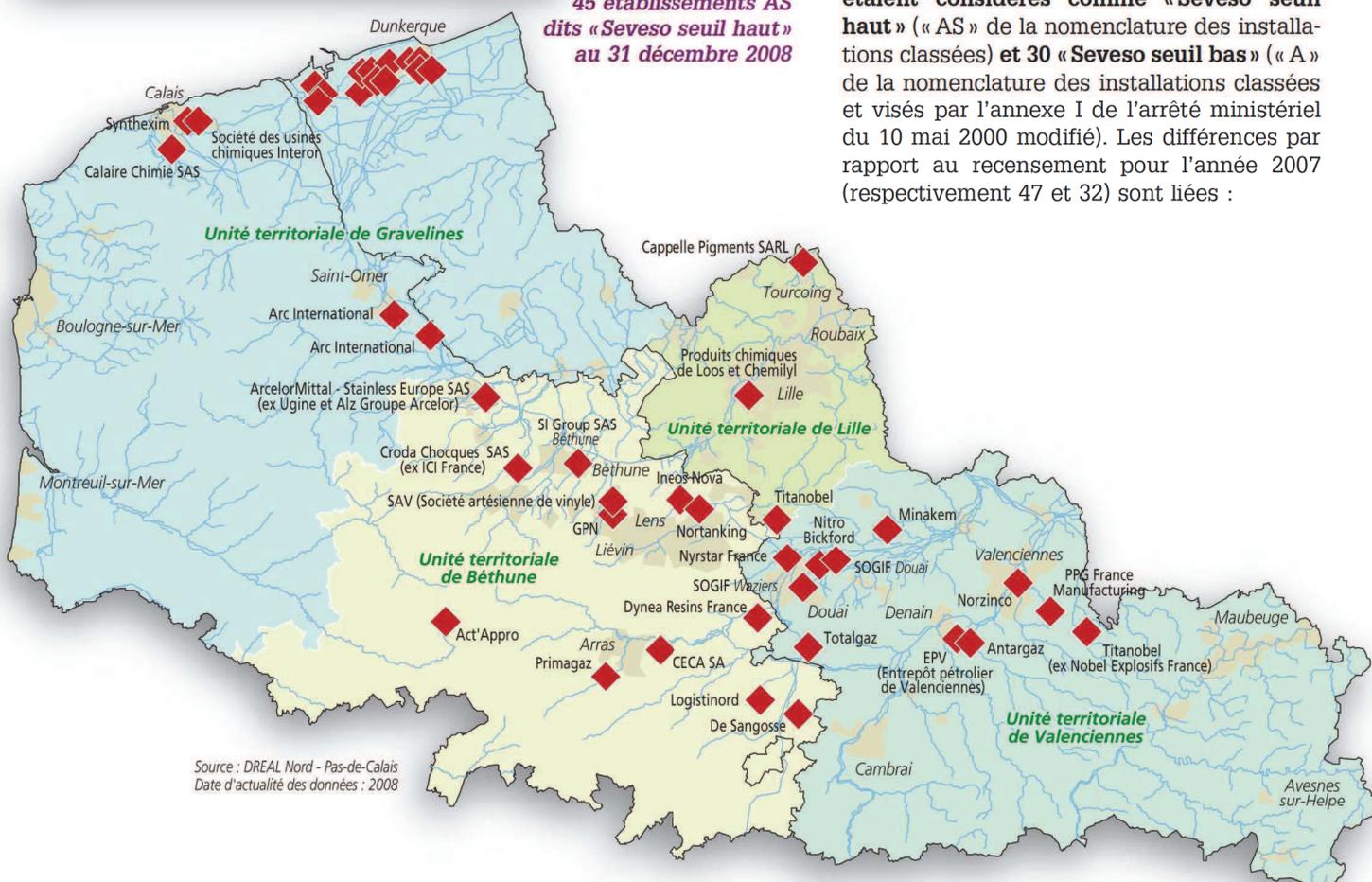
Depuis lors, la directive « Seveso » a été modifiée le 16 décembre 2003 (JOCE du 31 décembre 2003) pour tenir compte notamment du retour d'expérience lié aux accidents de Baia Mare, d'Enschede et de Toulouse [voir plus haut]. Cette modification, transcrite en 2005 en droit français, vise ainsi :

- l'extension du champ d'application de la directive aux opérations de traitement chimique et thermique, et au stockage lié à ces opérations, dans les mines, les carrières et les forages, qui entraînent la présence de substances dangereuses, ainsi qu'aux installations d'élimination des stériles qui contiennent des substances dangereuses ;
- la révision de seuils d'assujettissement à la directive pour les nitrates d'ammonium et de potassium, les substances carcinogènes, les liquides inflammables (prise en compte du fioul domestique et du gazole), les explosifs et les substances dangereuses pour l'environnement ;
- la consultation du personnel sous-traitant pour l'élaboration des plans d'urgence internes, l'intégration du personnel des entreprises extérieures dans le système de gestion de la sécurité de l'établissement, la mise en place d'une politique de maîtrise des sols autour des établissements à risques.

À la fin de l'année 2008, **45 établissements étaient considérés comme « Seveso seuil haut »** (« AS » de la nomenclature des installations classées) et **30 « Seveso seuil bas »** (« A » de la nomenclature des installations classées et visés par l'annexe I de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 modifié). Les différences par rapport au recensement pour l'année 2007 (respectivement 47 et 32) sont liées :



45 établissements AS dits « Seveso seuil haut » au 31 décembre 2008



Source : DREAL Nord - Pas-de-Calais
Date d'actualité des données : 2008

- pour les sites « seuil haut » : à la fermeture du site *Arkema* à Loison-sous-Lens et du changement de seuil (haut vers bas) pour le site *Cray Valley* à Drocourt;
- pour les sites « seuil bas » : à la fermeture du site *Air Liquide* à Choques, à la cessation partielle d'activités pour les sites *DMS* à Lomme et *Tereos* à Attin, et à l'entrée dans la catégorie de *Cray Valley*.

Établissements AS dits «Seveso seuil haut» du Nord [28 sites]

Établissement	Commune	Type d'effet
Aluminium Dunkerque SA	Loon-Plage	Suppression/thermique/toxique
Antargaz	Thiant	Suppression/thermique
Arc International	Blaringhem	Suppression/thermique/toxique
ArcelorMittal Atlantique et Lorraine	Dunkerque	Suppression/toxique
BASF Agri-Production	Gravelines	Suppression/thermique/toxique
Cappelle Pigments SARL	Halluin	Toxique
DPC (Dépôts de pétrole côtiers)	Saint-Pol-sur-Mer	Suppression/thermique
EPV (Entrepôt pétrolier de Valenciennes)	Haulchin	Thermique
Minakem	Beuvry-la-Forêt	Suppression/thermique/toxique
Nitro Bickford	Flines-lez-Râches	Suppression
Titanobel (ex Nobel Explosifs France)	Eth	Suppression
Titanobel (ex Nobel Explosifs France)	Ostricourt	Suppression
Norzinco	Anzin	Toxique
Nyrstar France	Auby	Suppression/Toxique
Polimeri Europa France SAS (Fortelet)	Loon-Plage	Suppression/thermique
Polimeri Europa France SAS (Dunes)	Loon-Plage	Suppression/toxique
PPG France Manufacturing	Saultain	Suppression/thermique
Produits Chimiques de Loos et Chemilyl	Loos	Toxique
Rubis Terminal Môle V	Dunkerque	Thermique
Rubis Terminal Uican	Dunkerque	Thermique
Ryssen Alcools Sas	Loon-Plage	Suppression/thermique
SOGIF	Grande-Synthe	Suppression/toxique
SOGIF Douai	Douai	Suppression/thermique
SOGIF Waziers	Waziers	Suppression/thermique/toxique
SRD (Société de la Raffinerie de Dunkerque)	Dunkerque	Suppression/thermique/toxique
Total Raffinage Marketing - APF	Gravelines	Suppression/Thermique
Total Raffinage Marketing - Raffinerie des Flandres	Mardyck	Suppression/thermique/toxique
Totalgaz	Arleux	Suppression/thermique

Ces tableaux reprennent les établissements classés AS (autorisation avec servitudes) suivant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et qui sont donc visés par les mesures concernant les établissements «Seveso seuil haut» de la directive européenne après sa transcription en droit français au travers de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000.

Type d'effet: il s'agit des types d'effets liés aux divers phénomènes dangereux identifiés lors de l'examen des études de dangers.

Établissements AS dits «Seveso seuil haut» du Pas-de-Calais [17 sites]

Établissement	Commune	Nature des risques
Act'Appro	Ternas	Thermique/toxique
ArcelorMittal Stainless Europe SAS (ex Ugine et ALZ)	Isbergues	Toxique
Arc International	Arques	Thermique/toxique
Calaire Chimie SAS	Calais	Suppression/thermique/toxique
CECA SA	Saint-Laurent-Blangy	Suppression/thermique/toxique
Croda Chocques SAS (ex ICI France)	Chocques	Suppression/thermique/toxique
De Sangosse	Marquion	Thermique/toxique
Dynea Resins France	Brebières	Thermique/toxique
GPN	Mazingarbe	Suppression/thermique/toxique
Ineos Nova	Wingles	Thermique
Logistinord	Villers-lez-Cagnicourt	Thermique/toxique
Nortanking	Annay-sous-Lens	Thermique
Primagaz	Dainville	Suppression/thermique
SAV (Société Artésienne de Vinyle)	Bully-les-Mines	Suppression/thermique/toxique
SI Group SAS Béthune	Béthune	Thermique/toxique
Société des Usines Chimiques Interor	Calais	Toxique
Synthexim	Calais	Toxique

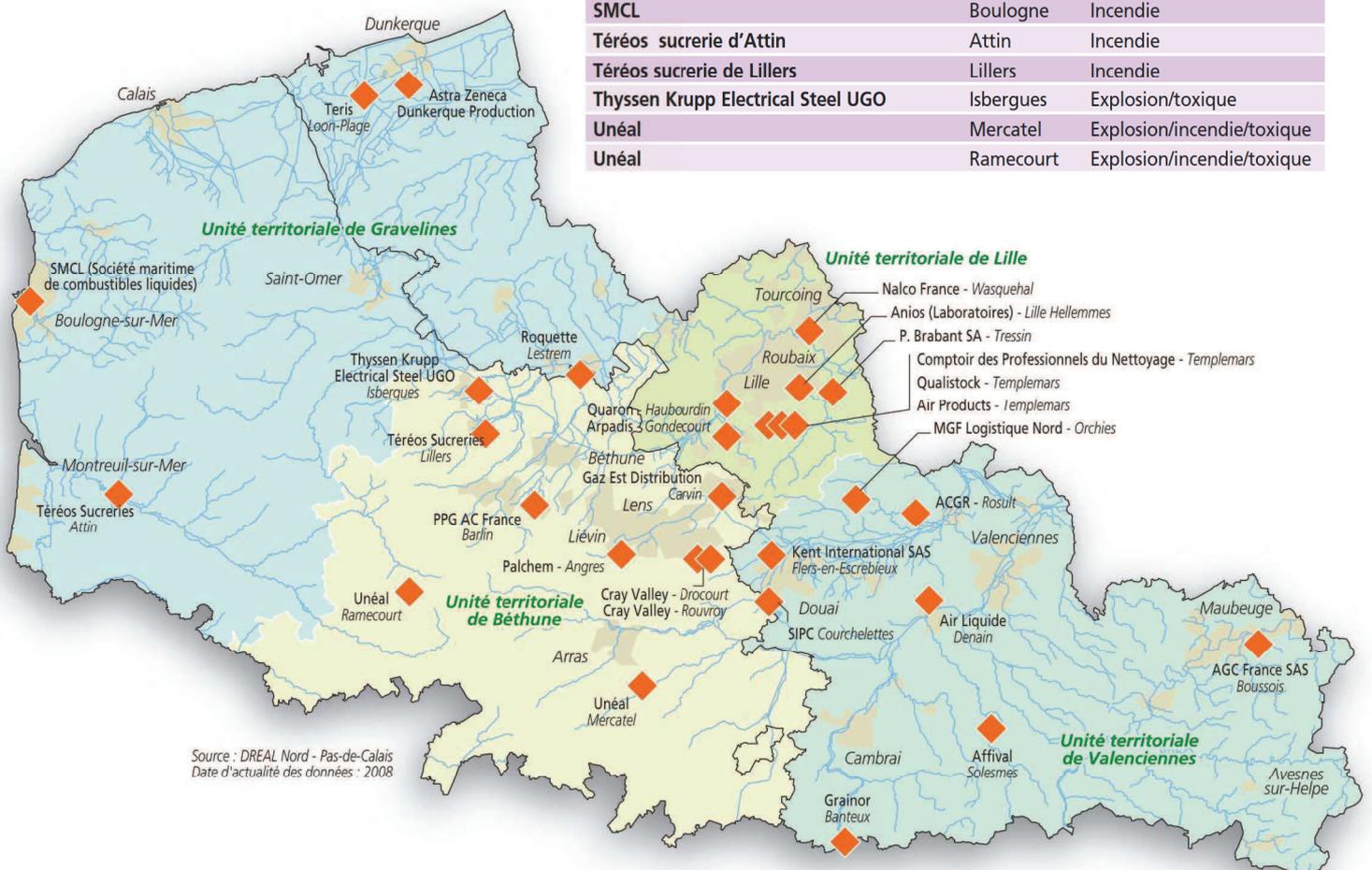
Établissements dits «Seveso seuil bas» du Nord [18 sites]

Établissement	Commune	Nature des risques
ACGR	Rosult	Toxique
Affival	Solesmes	Explosion/incendie/toxique
AGC France SAS	Bousois	Incendie/toxique
Air Liquide	Denain	Explosion/incendie
Air Products	Templemars	Explosion/toxique
Anios (Laboratoires)	Lille-Hellemmes	Toxique
Arpadis	Gondecourt	Incendie
Astra Zeneca Dunkerque Production	Dunkerque	Explosion/incendie
Comptoir des professionnels du nettoyage	Templemars	Toxique
Grainor Banteux	Banteux	Toxique
Kent International SAS	Flers-en-Escrebieux	Explosion/incendie
MGF Logistique Nord	Orchies	Explosion/incendie
Nalco France	Wasquehal	Toxique
P. Brabant SA	Tressin	Incendie
Qualistock	Templemars	Explosion/incendie/toxique
Quaron	Haubourdin	Explosion/incendie
SIPC	Courchelettes	Toxique
Teris	Loon-Plage	Toxique

Établissements dits «Seveso seuil bas» du Pas-de-Calais [12 sites]

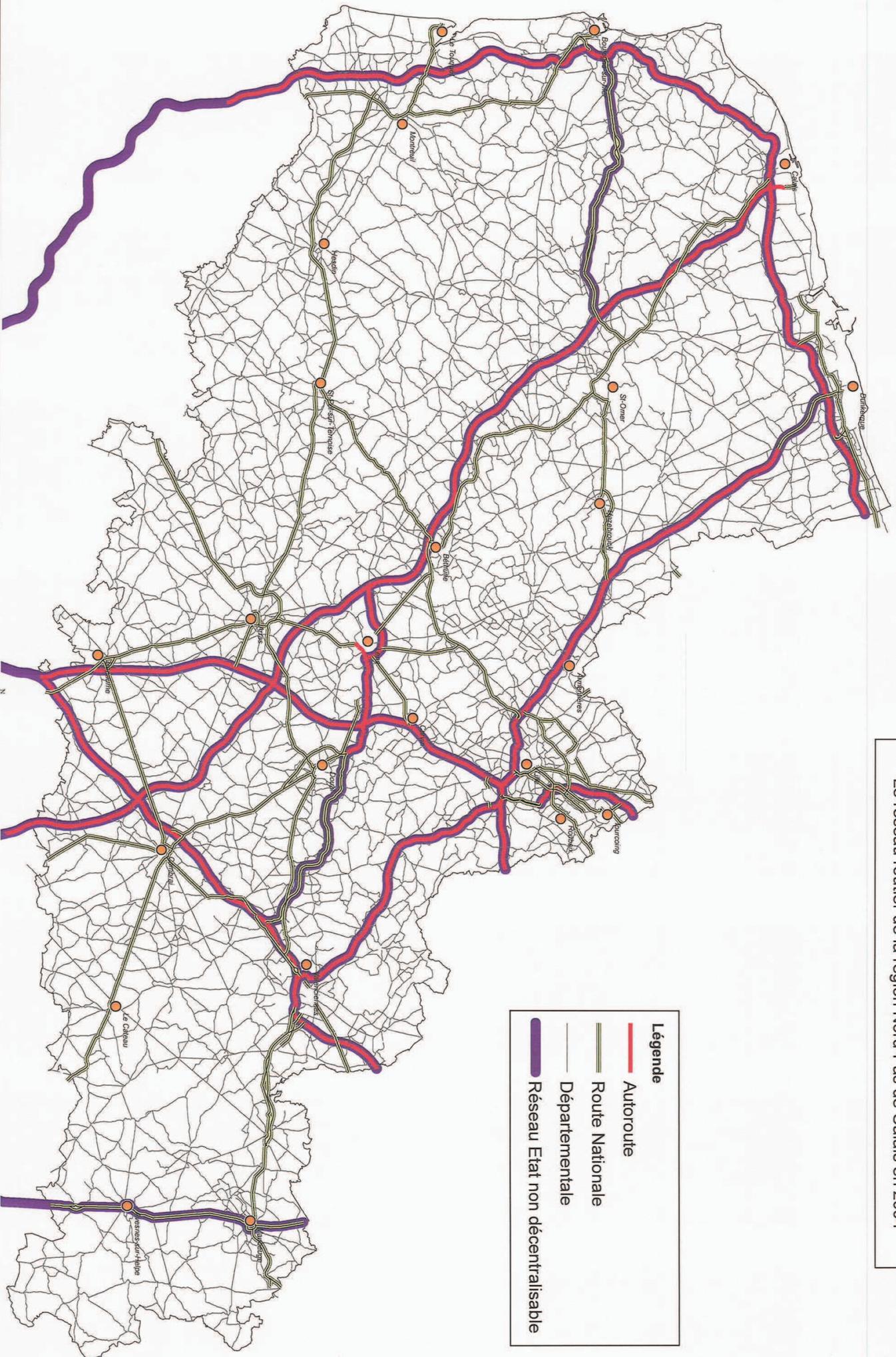
Établissement	Commune	Nature des risques
Cray Valley	Drocourt	Thermique/toxique
Cray Valley (ex Spado SA)	Rouvroy	Incendie/toxique
Gaz Est Distribution	Carvin	Incendie/toxique
Palchem	Angres	Incendie/toxique
PPG AC France	Barlin	Incendie
Roquette	Lestrem	Explosion/incendie
SMCL	Boulogne	Incendie
Téréos sucrerie d'Attin	Attin	Incendie
Téréos sucrerie de Lillers	Lillers	Incendie
Thyssen Krupp Electrical Steel UGO	Isbergues	Explosion/toxique
Unéal	Mercatel	Explosion/incendie/toxique
Unéal	Ramecourt	Explosion/incendie/toxique

30 établissements
«Seveso seuil bas»
au 31 décembre 2008



Annexe U :

Cartographies des principales infrastructures de transport du Nord-
Pas-de-Calais
(6 pages)



Légende

- Autoroute
- Route Nationale
- Départementale
- Réseau Etat non décentralisable

Prospective - Plan - Evaluation
SIGALE
 RÉGION NORD - PAS DE CALAIS



Sources :
 - Limites administratives : © IGN - BD Topo © 2004
 Autorisation IGN N° 60.06011
 Réf. : DT14JT - PET-JT - réseau routier régional - 310306.mxd

0 5 10 20 km
 N
 W E S
 Réalisation : Direction des Transports - Mars 2006

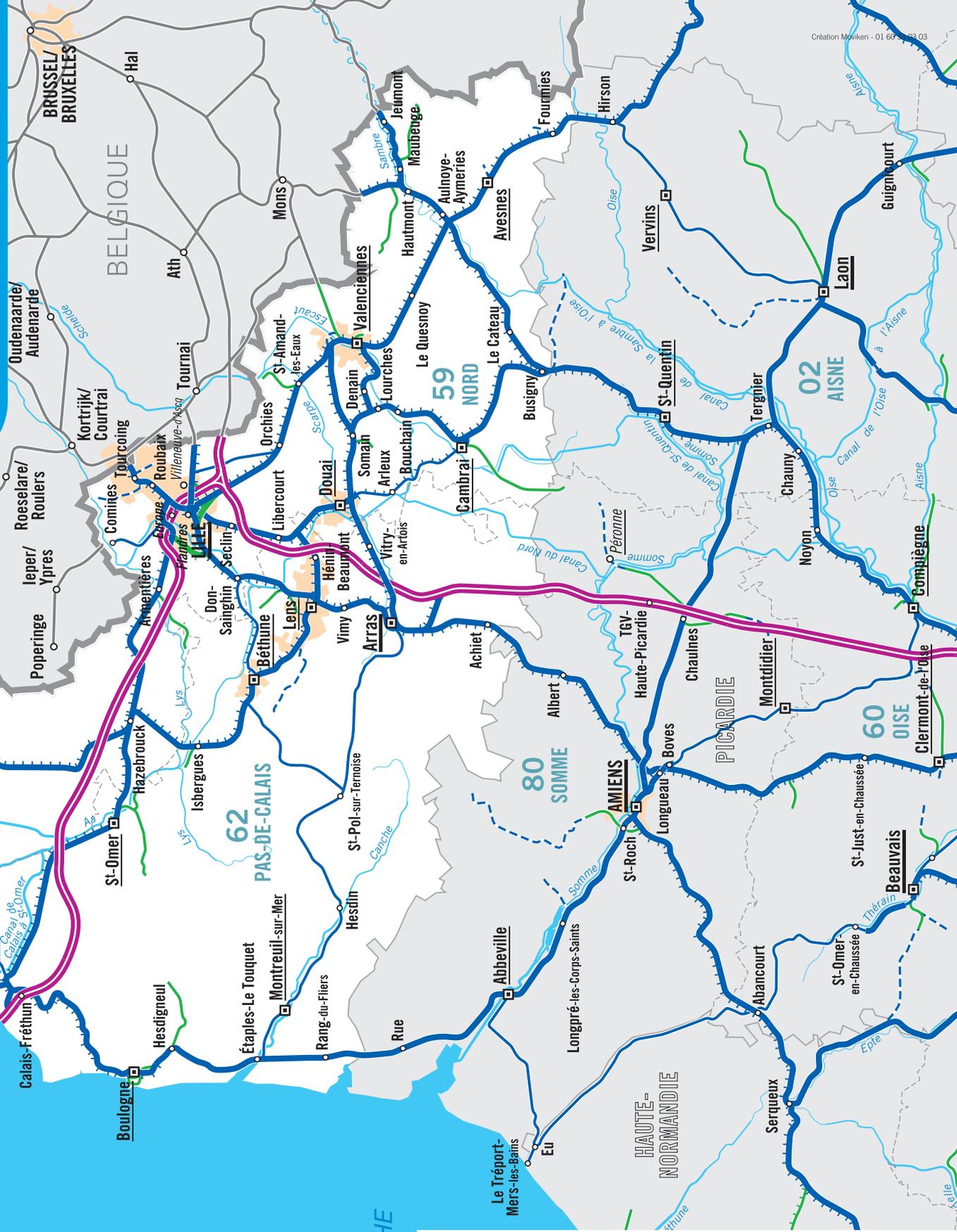


LE RÉSEAU FERRÉ EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Création Moviken - 01 69 50 03 03



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE



LGV

- LGV en construction
- Lignes voyageurs et fret

Lignes voyageurs et fret

- 2 ou plusieurs voies électrifiées
- Voie unique électrifiée
- 2 ou plusieurs voies non-électrifiées
- Voie unique non-électrifiée

Lignes fret

- 2 ou plusieurs voies électrifiées
- Voie unique électrifiée
- 2 ou plusieurs voies non-électrifiées
- Voie unique non-électrifiée

Réseau étranger

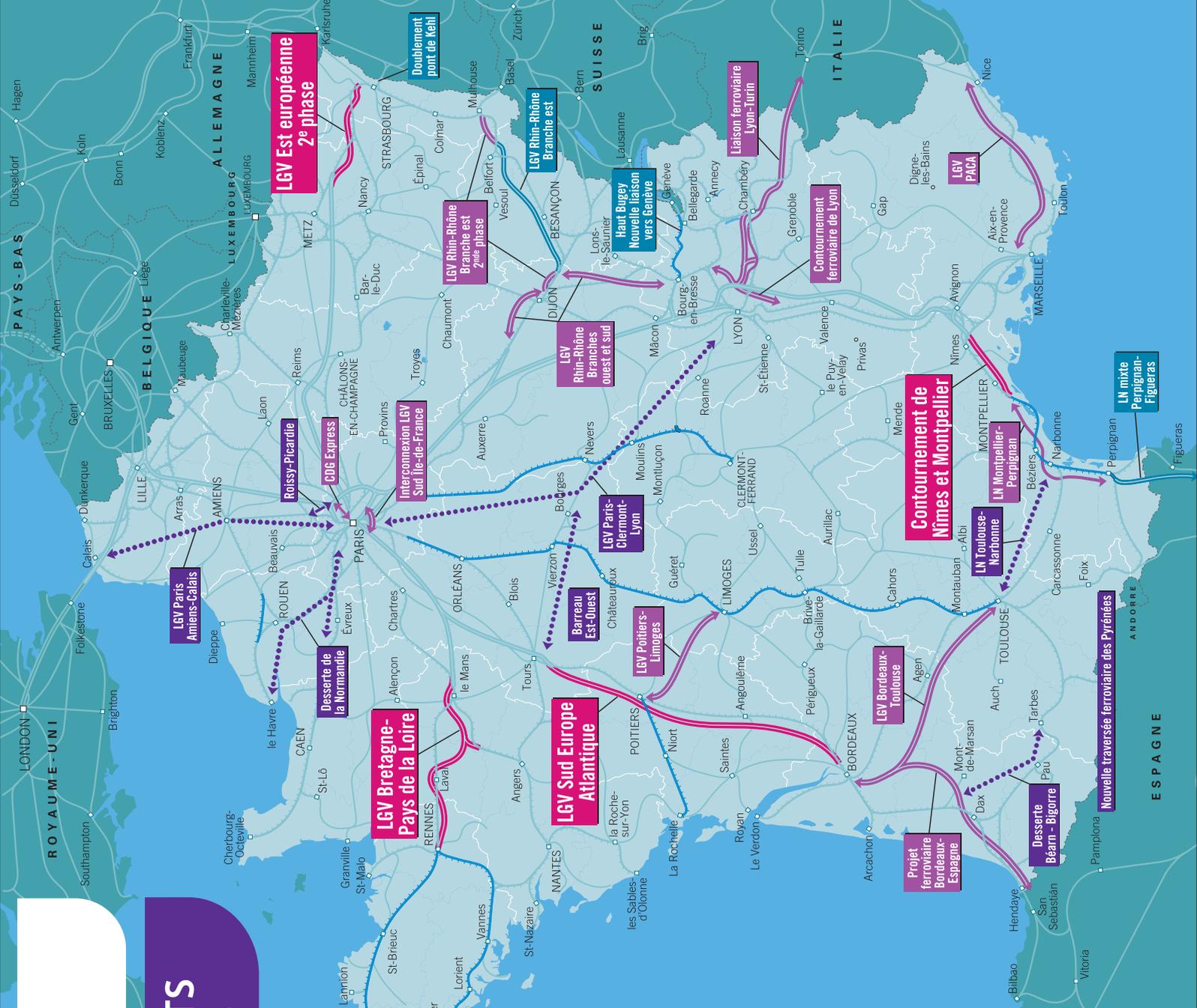
- Ligne non-exploitée

Gares

Préfecture de Région : **LILLE**
 Préfecture de Département : **Arras**
 Sous-Préfecture : **Lens**

0 10 20 30 40 50 km
 Situation du réseau en juillet 2008

GRANDS PROJETS FERROVIAIRES



PROJETS DU PLAN DE RELANCE

- LGV

PROJETS "2027"

- LGV en construction
- LGV
- Ligne nouvelle

PROJETS "A PARTIR DE 2027"

- Ligne non électrifiée
- LGV hors France
- Projets à l'étude

AUTRES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

- Amélioration de ligne
- Ligne nouvelle

INFRAStructures EXISTANTES OU EN CONSTRUCTION

- LGV (Ligne à grande vitesse)
- LGV en construction
- Ligne électrifiée
- Ligne non électrifiée
- LGV hors France
- LGV en construction hors France
- Principale ligne hors France

0 25 50 75 100 km

Janvier 2010

Aménagement des tracés figurés sur cette carte. © Réseau Ferré de France / SNCF

Les voies navigables du Nord - Pas de Calais



Canal Seine-Nord Europe, maillon central de la liaison Seine-Escaut



Annexe V :

Cartographies des principales infrastructures de transport de
Picardie, d'Île-de-France et de Belgique
(10 pages)



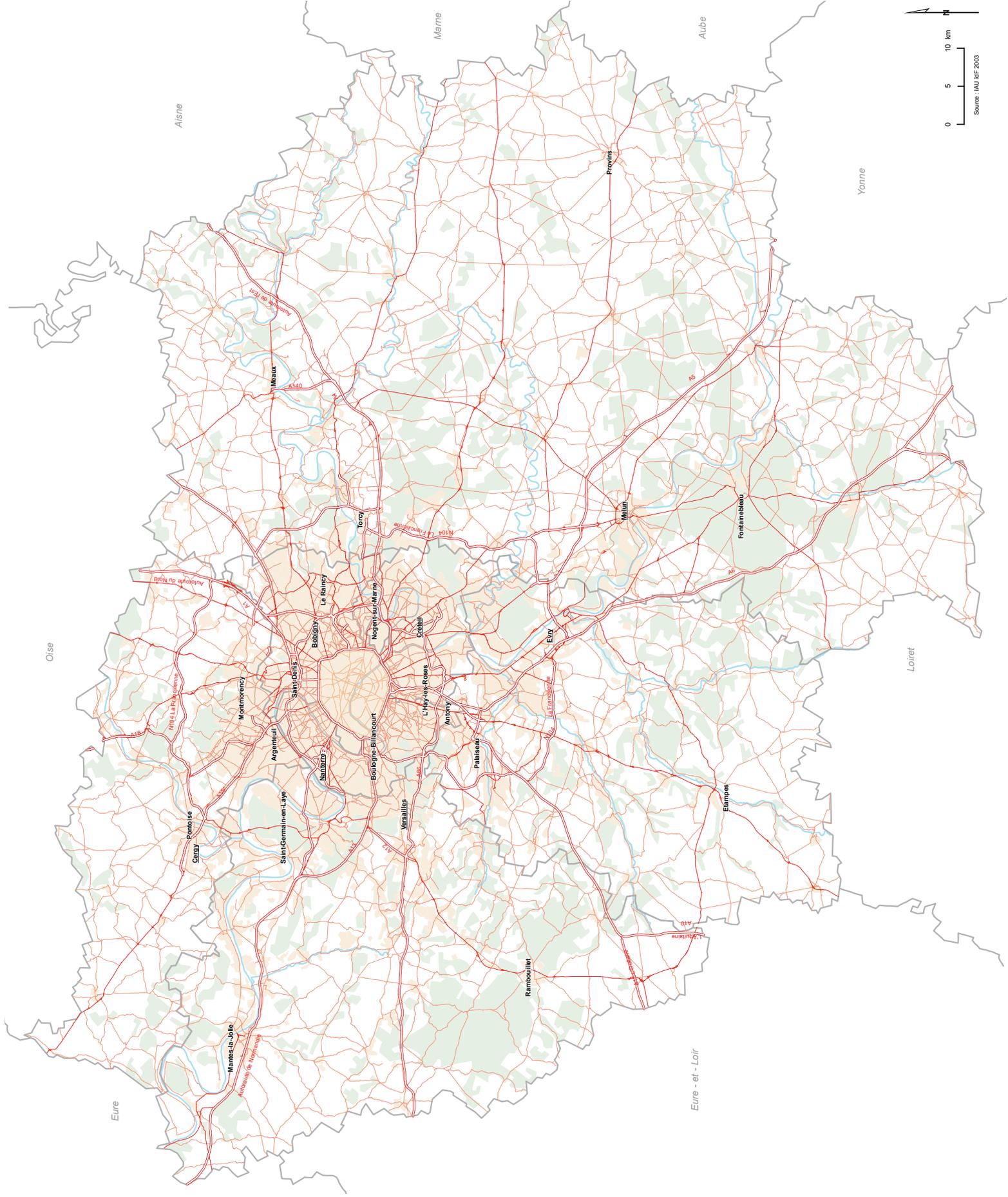
Le réseau routier

Île-de-France

Situation en 2003

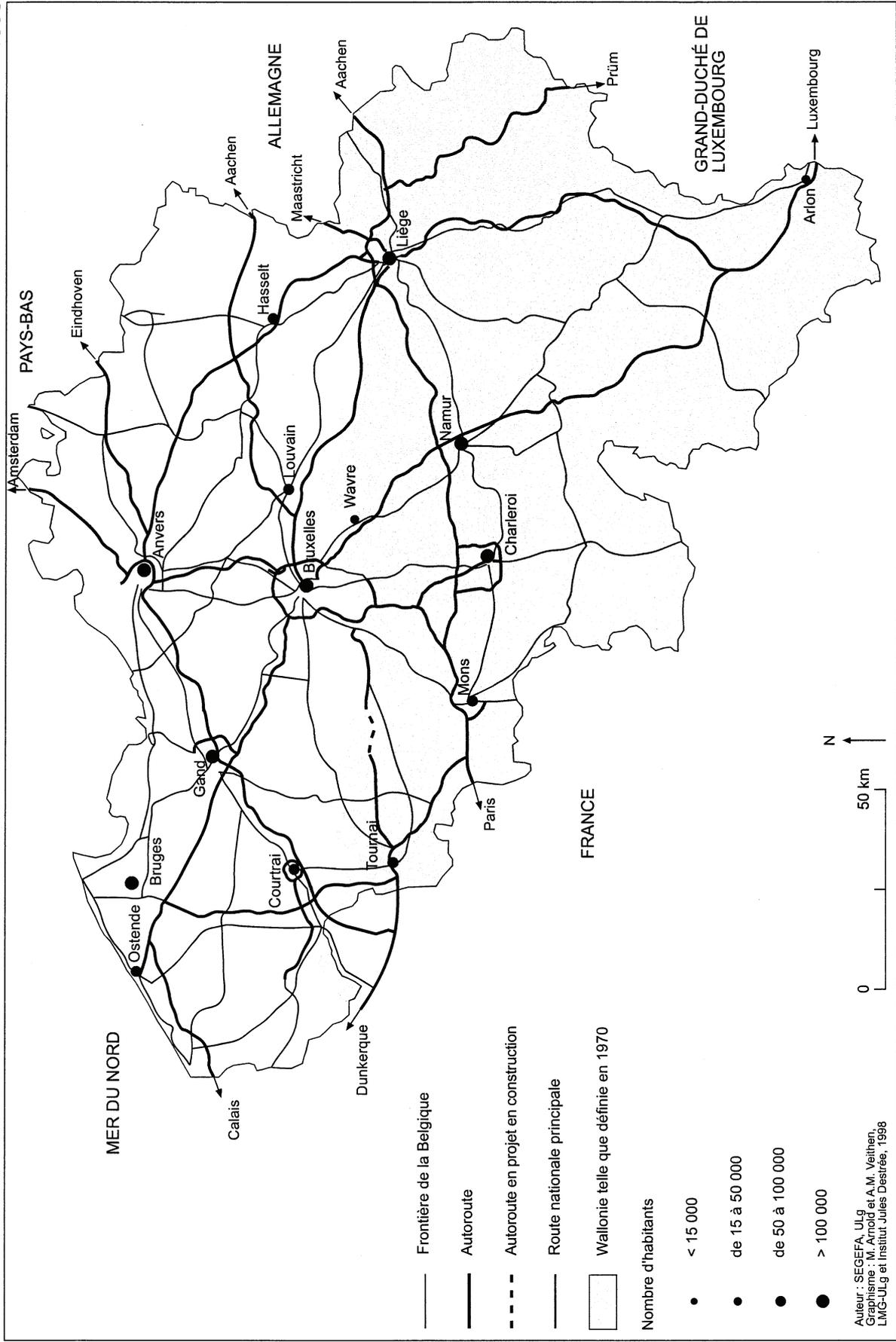
-  Autoroute et voie rapide
-  Nationale
-  Départementale
-  réseau instrumenté de Paris

-  Limite départementale
-  Préfecture
-  Sous-préfecture
-  Espace construit
-  Espace boisé
-  Principaux cours d'eau

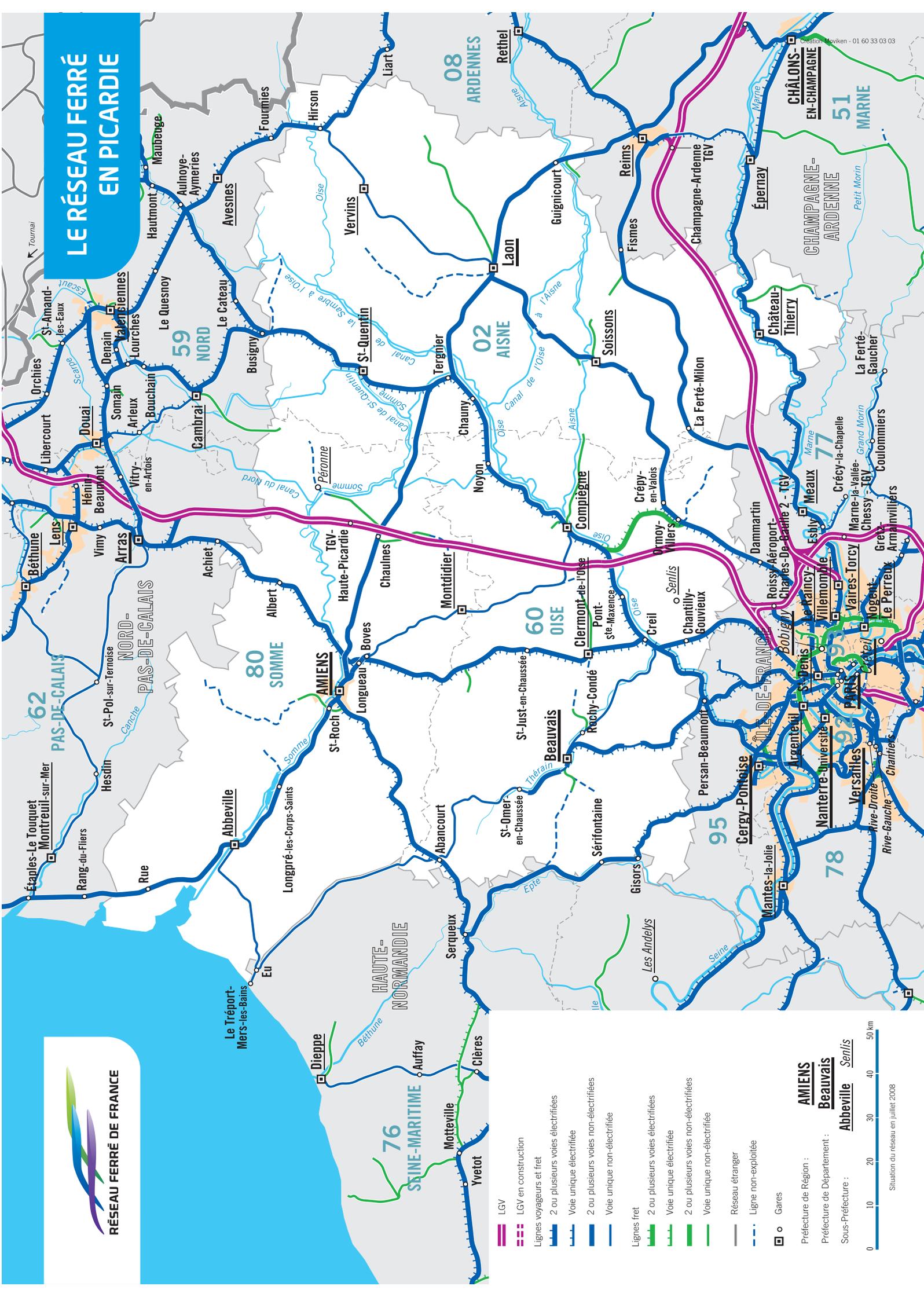


C.28 : GRANDS AXES ROUTIERS

1998



LE RÉSEAU FERRÉ EN PICARDIE



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

LGV

LGV en construction

Lignes voyageurs et fret

2 ou plusieurs voies électrifiées

Voie unique électrifiée

2 ou plusieurs voies non-électrifiées

Voie unique non-électrifiée

Lignes fret

2 ou plusieurs voies électrifiées

Voie unique électrifiée

2 ou plusieurs voies non-électrifiées

Voie unique non-électrifiée

Réseau étranger

Ligne non-exploitée

Gares

AMIENS

Beauvais

Abbeville

Senlis

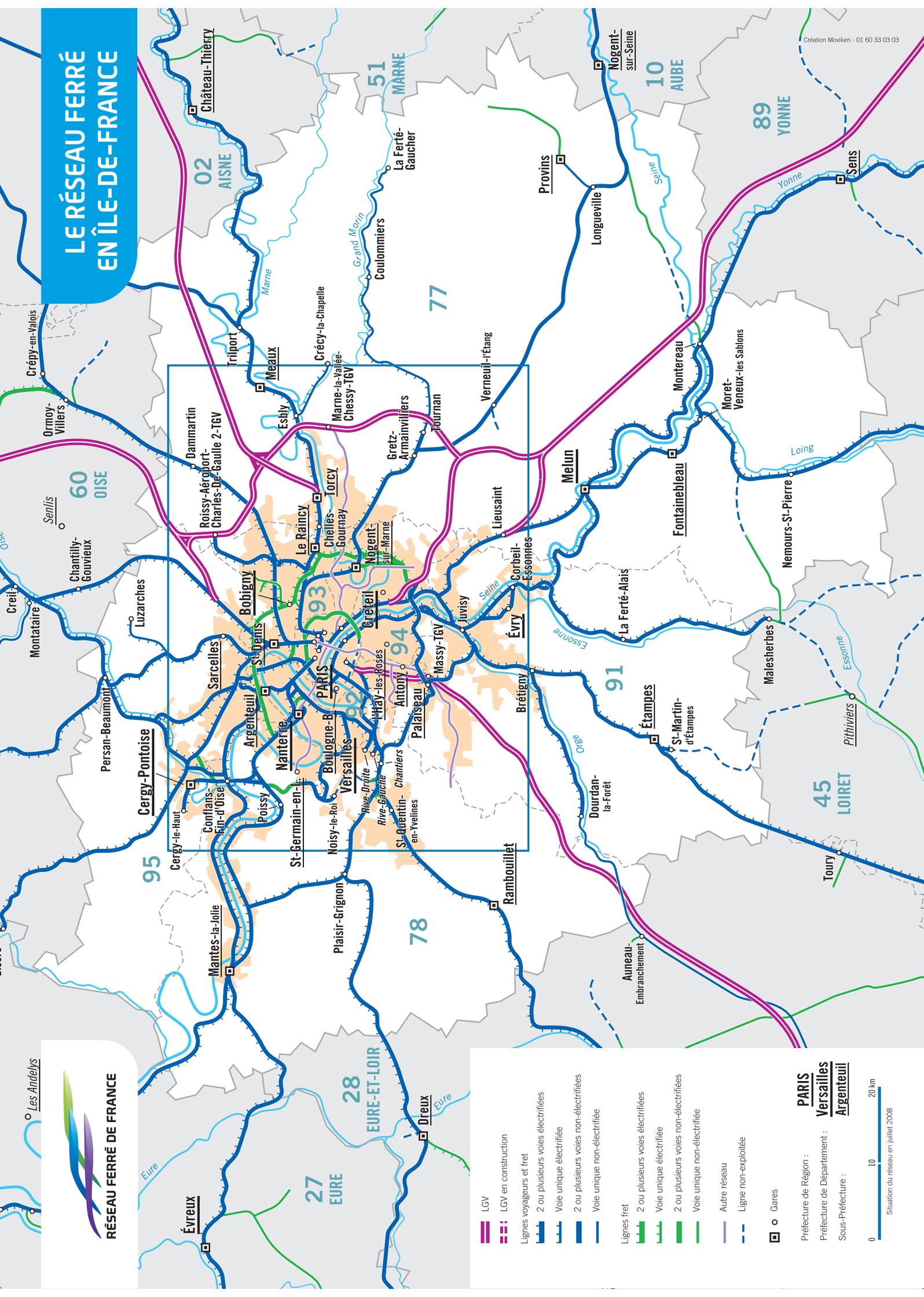
0 10 20 30 40 50 km

Situation du réseau en juillet 2008



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

LE RÉSEAU FERRÉ EN ÎLE-DE-FRANCE



- LGV
- LGV en construction
- Lignes voyageurs et fret
- 2 ou plusieurs voies électrifiées
- Voie unique électrifiée
- 2 ou plusieurs voies non-électrifiées
- Voie unique non-électrifiée
- Lignes fret
- 2 ou plusieurs voies électrifiées
- Voie unique électrifiée
- 2 ou plusieurs voies non-électrifiées
- Voie unique non-électrifiée
- Autre réseau
- Ligne non-exploitée

Gares

PARIS
Préfecture de Région :

Versailles
Préfecture de Département :

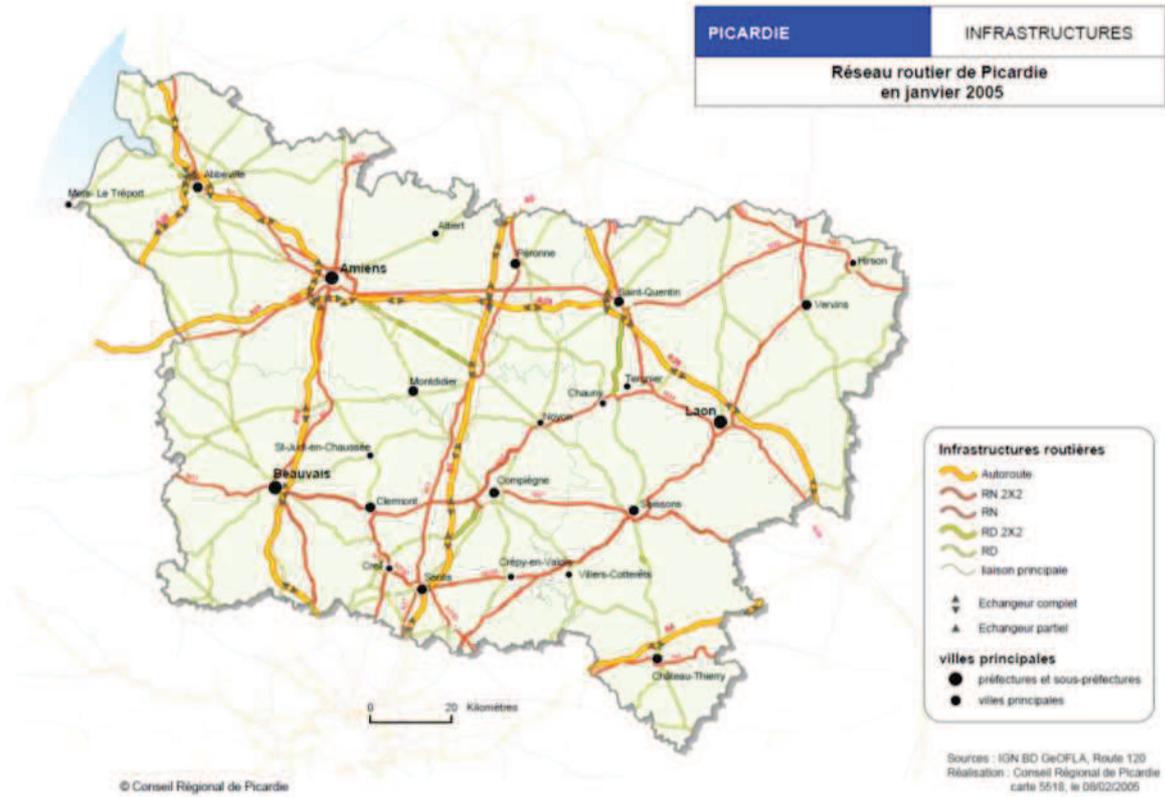
Argenteuil
Sous-Préfecture :

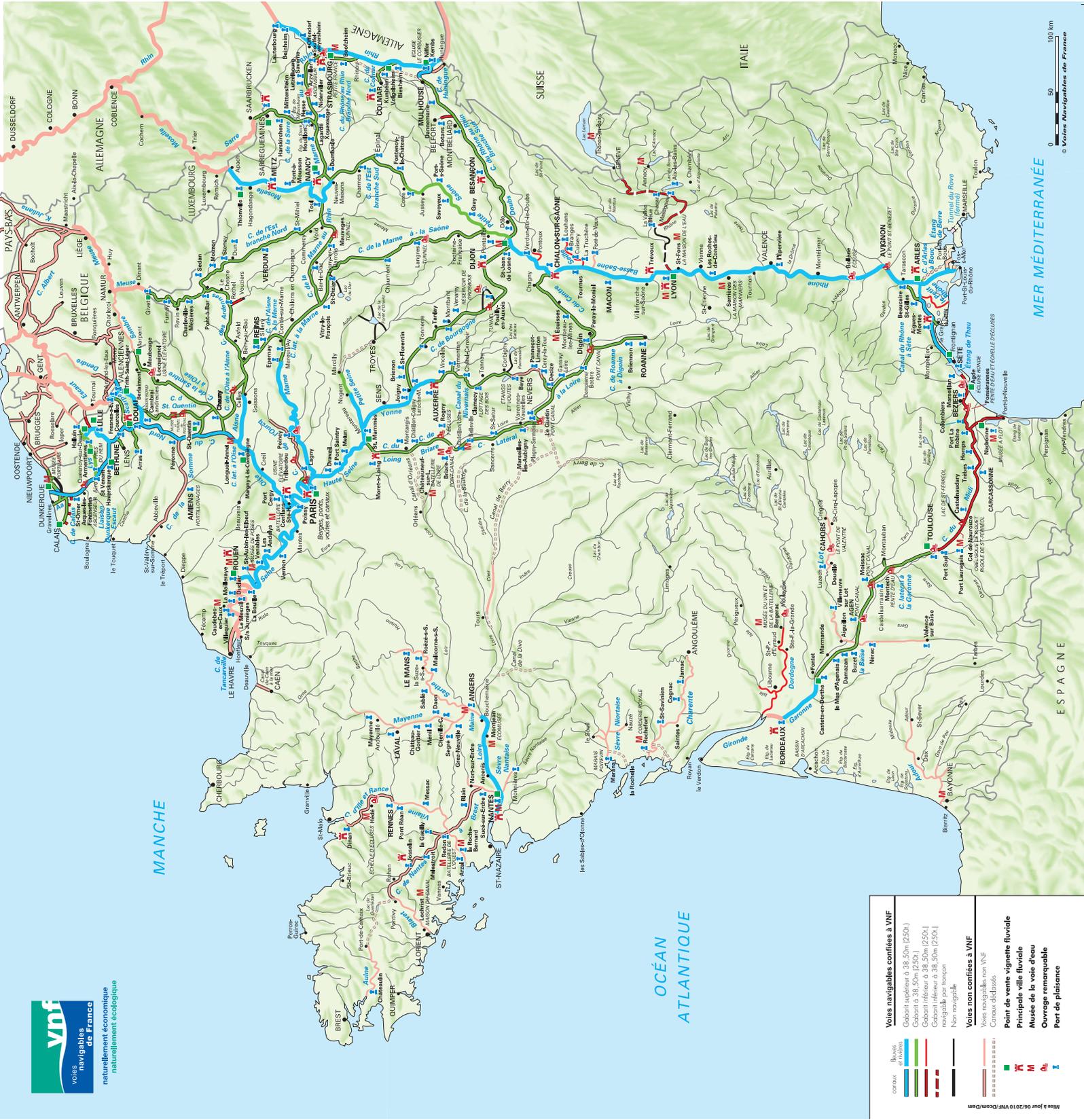
0 10 20 km

Situation du réseau en juillet 2008

DREAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS
 Schéma Interdépartemental des Carrières du Nord-Pas-de-Calais
 Evaluation environnementale

A 62847/E





Voies navigables confiées à VNF	
Canal	Canal supérieur à 38,50m (250t)
Rivière	Canal à 38,50m (250t)
Inondable	Canal inférieur à 38,50m (250t)
	Canal inférieur à 38,50m (250t) navigable par tronçon
	Non navigable
Voies non confiées à VNF	
	Voies navigables non VNF
	Canal déclassé
Point de vente vignette fluviale	
	Principale ville fluviale
	Musée de la voie d'eau
	Ouvrage remarquable
	Port de plaisance

Comme sur la route, lorsque vous empruntez les voies navigables, vous devez préparer votre voyage. Mettez-vous en règle et n'hésitez pas à consulter les différents organismes ci-dessous.



Formalités administratives

Être en règle avec les papiers du bateau et du pilote

- X Vous souhaitez passer le permis fluvial.
 - X Vous avez perdu votre permis et souhaitez un duplicata.
 - X Vous êtes titulaire d'un permis mer et vous souhaitez obtenir le permis fluvial.
 - X Vous voulez vous assurer que votre bateau est bien équipé pour la navigation fluviale.
 - X Vous êtes déjà en règle et désirez savoir si votre permis est valable en France.
 - X Vous avez acheté un bateau à l'étranger et souhaitez le faire inscrire en France...
- Pour tous ces aspects réglementaires (papiers du bateau et permis), un seul interlocuteur : le service instructeur.

Carte des services instructeurs



SERVICE NAVIGANT DE LA SEINE 75013 PARIS - 01 44 06 19 92	SERVICE NAVIGANT DU NORD-PAS-DE-CALAIS - BRBF 59601 DOUAI - 03 27 94 55 60	SERVICE NAVIGANT DU PAYSANNAIS CITE ADMINISTRATIVE 14, RUE DU MARÉCHAL LUN 67084 STRASBOURG CEDEX - 03 88 79 79 32	SERVICE NAVIGANT DU RHÔNE-SAÔNE 11, QUAI DU MARÉCHAL JOFFRE 69541 LYON - 04 72 25 07 93	SERVICE NAVIGANT DU SUD-OUEST 31073 TOULOUSE CEDEX - 05 61 36 24 24	DESIGNER DU SERVICE INSTRUCTEUR 10, RUE GAYON, SERPENTE 44000 NANTES - 02 40 07 23 01
--	---	---	---	--	---

Être en règle avec le péage plaisance

Le péage est à acquitter par tout propriétaire de bateau de plaisance de moins de 12m, à compter du 20/08/01 (articles 23, 45, 5). Sont concernées les mesures édictées par le décret n° 2008-071 du 10/02/08 relatif à la tarification d'un moteur de moins de 9,9 CV réels (soit 7,29 KW). Le péage n'est pas remboursable.

Vous pouvez acheter la vignette en ligne (www.vnf.fr) - rubrique capitainerie) et auprès des points de vente indiqués sur la carte au verso (au guichet ou par correspondance).

Nouveauté : Pour répondre à vos attentes et s'adapter à vos nouvelles habitudes de navigation, VNF a décidé de moderniser le péage-plaisance en vous proposant une offre encore plus complète. Pour plus d'informations consultez la plaquette des tarifs relative au péage en ligne sur www.vnf.fr ou disponible aux différents points de vente.

Naviguer en toute sérénité

Connaitre les conditions de navigation

Les périodes de chômage (interruption ou restriction de la navigation) sont programmées jusqu'au printemps (WAKEMER, DORDOGNE, GIRONDE) et permettent d'effectuer des travaux de maintenance préventive ou de réflexion sur les ouvrages d'art.

Toutefois, il peut arriver, notamment pour des raisons de sécurité, qu'une voie d'eau soit temporairement fermée à la navigation sans que cela ait été prévu dans la liste des chômages.

Les horaires de navigation et la liste officielle des chômages sont sur notre site internet (www.vnf.fr - rubrique capitainerie).

Respecter les règles de la navigation

La navigation fluviale est strictement réglementée. Il est notamment interdit de naviguer la nuit.

Respectez scrupuleusement les horaires et contraintes de navigation et consultez les avis à la batellerie sur www.vnf.fr.

Prévoir des escalades

Sur la route fluviale, prévoyez les escalades de remonte (essence, eau potable, etc.). Contribuez vous aussi au respect et à la protection de l'environnement en ne déversant vos eaux usées et déchets que dans les nombreux points prévus à cet effet.

Vérifier la météo

Consultez toujours les prévisions météo locales avant d'effectuer votre sortie; les vents et les conditions de navigation peuvent varier rapidement. Consultez www.meteofrance.com ou le 3250.

De nombreuses activités

Pratiquer un sport nautique

De nombreuses fédérations profitent des rivières, canaux, et plans d'eau pour offrir une multitude d'activités sportives :

CONSEIL NATIONAL OLIMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF) ET CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES SPORTS NAUTIQUES (CISN)

meil : 01 40 78 28 00
site internet : www.vnf.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON (FFSA) (CNOSEF) ET CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES SPORTS NAUTIQUES (CISN)
meil : 01 45 14 26 40
site internet : www.avironfrance.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK (FFCK)
meil : 01 45 11 08 50
site internet : www.fck.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEMER (FFSNW)
meil : 01 53 20 19 19
site internet : www.fsnw.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE (FFV)
meil : 01 40 60 37 00
site internet : www.flvole.org

FÉDÉRATION FRANÇAISE MOTONAUTIQUE (FFM)
meil : 01 42 24 60 88
site internet : www.fimotonautique.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURS (FFSS)
meil : 01 46 27 62 80
site internet : www.ffss.fr

Louer un bateau ou faire une croisière
La navigation fluviale sur un bateau de location ne nécessite aucun permis sur la plupart des voies d'eau. Une fois les instructions nécessaires à la manœuvre données, le locataire vous ramène un permis provisoire valable pour la durée de vos vacances et sur un trajet défini.

Les paysages comme les moyens de les découvrir sont multiples : une sortie de quelques heures à bord d'un bateau promenade, avec ou sans restauration, une croisière de plusieurs jours à bord d'une péniche-hôtel, d'un paquebot fluvial...

Plus d'informations sur www.vnf.fr - annuaire du tourisme fluvial.

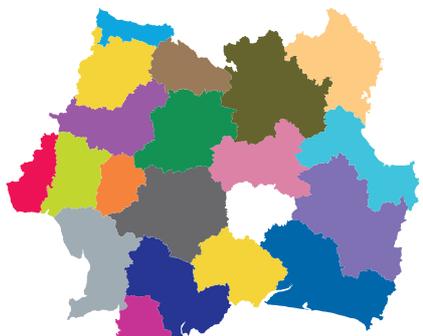
Recommandations pratiques

Tracer votre itinéraire

Si vous souhaitez des informations utiles à la navigation sur nos voies d'eau, consultez le site internet de VNF ou contactez directement les arrondissements de développement de la voie d'eau qui répondront à vos questions.

Informations touristiques

Les Comités régionaux de tourisme mettent à la disposition des touristes français et étrangers, toutes informations et renseignements touristiques relatifs à leur territoire. Pour plus de précisions et demandes de brochures veuillez les contacter ou consultez leur site internet.



LANGUEDOC-ROUSSILLON 04 67 20 02 20 www.saufrance.com	ALSACE 02 32 33 79 00 www.normandie-tourisme.fr	PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR 04 91 56 47 00 www.decouverte-paca.fr
NORD-PAS-DE-CALAIS 03 20 14 57 57 www.tourisme-nord-pas-de-calais.fr	PARIS ÎLE-DE-FRANCE 01 73 00 77 00 www.tourismeparis-idf.com	AUVERGNE 04 73 29 49 49 ou n° AZUR 0 810 827 828 www.auvergne-tourisme.info
PICARDIE 03 22 22 33 66 www.picardie-tourisme.com	FRANCHE-COMTE 03 81 25 08 08 ou n° AZUR 09 10 11 13 www.france-comte.org	MIDI-PYRÉNÉES 05 61 73 55 55 www.tourisme-midi-pyrenees.com
LOTTRE 02 40 69 89 89 www.lot-et-garonne-tourisme.com	CHAMPAGNE-ARDENNE 03 26 21 65 60 www.tourisme-champagne-ardenne.com	BOURGOGNE 03 80 28 02 80 www.tourisme-bourgogne.com
HAUTE-NORMANDIE 02 33 93 07 80 www.tourisme-haut-normandie.fr	CHARENTES 05 49 50 10 50 www.poitou-charentes-vacances.com	VAL DE LOIRE 02 38 79 50 50 www.vals Loire.com

© Photos VNF Phylax Photos - couverture P. Chuvpaz

Vos contacts : les Arrondissements Développement de la Voie d'Eau



Bassin du Nord-Pas-de-Calais
Arrondissement développement de la voie d'eau du Nord-Pas-de-Calais
59034 LILLE CEDEX
tél. : 03 20 15 49 70

Bassin du Centre-Est
Arrondissement développement de la voie d'eau du Centre-Est
2 rue des Pâtes - BP 30069
58020 NEVERS CEDEX
tél. : 03 86 71 71 71

Bassin du Rhin
Arrondissement développement de la voie d'eau de Strasbourg
67000 STRASBOURG
tél. : 03 90 41 08 06

Bassin du Rhône-Saône
Arrondissement développement de la voie d'eau Rhône-Saône
2 rue des Pâtes
69321 LYON CEDEX 05
tél. : 04 72 56 59 24

Nantes
Arrondissement de Nantes
2 rue Marcel Sembat
44049 NANTES CEDEX 4
tél. : 02 40 71 02 08

Bassin de la Seine
Service Développement des Affaires Domaniales
9 rue de la République
75001 PARIS
tél. : 01 44 06 63 67

Bassin du Nord-Est
Arrondissement développement de la voie d'eau du Nord-Est
2 rue des Pâtes
54000 NANCY
tél. : 03 83 17 01 01

Bassin du Sud-Ouest
Arrondissement développement de la voie d'eau du Sud-Ouest
2 port Saint-Etienne - BP 7204
31073 TOULOUSE CEDEX 7
tél. : 05 61 50 24 24



Bienvenue sur le réseau de Voies navigables de France

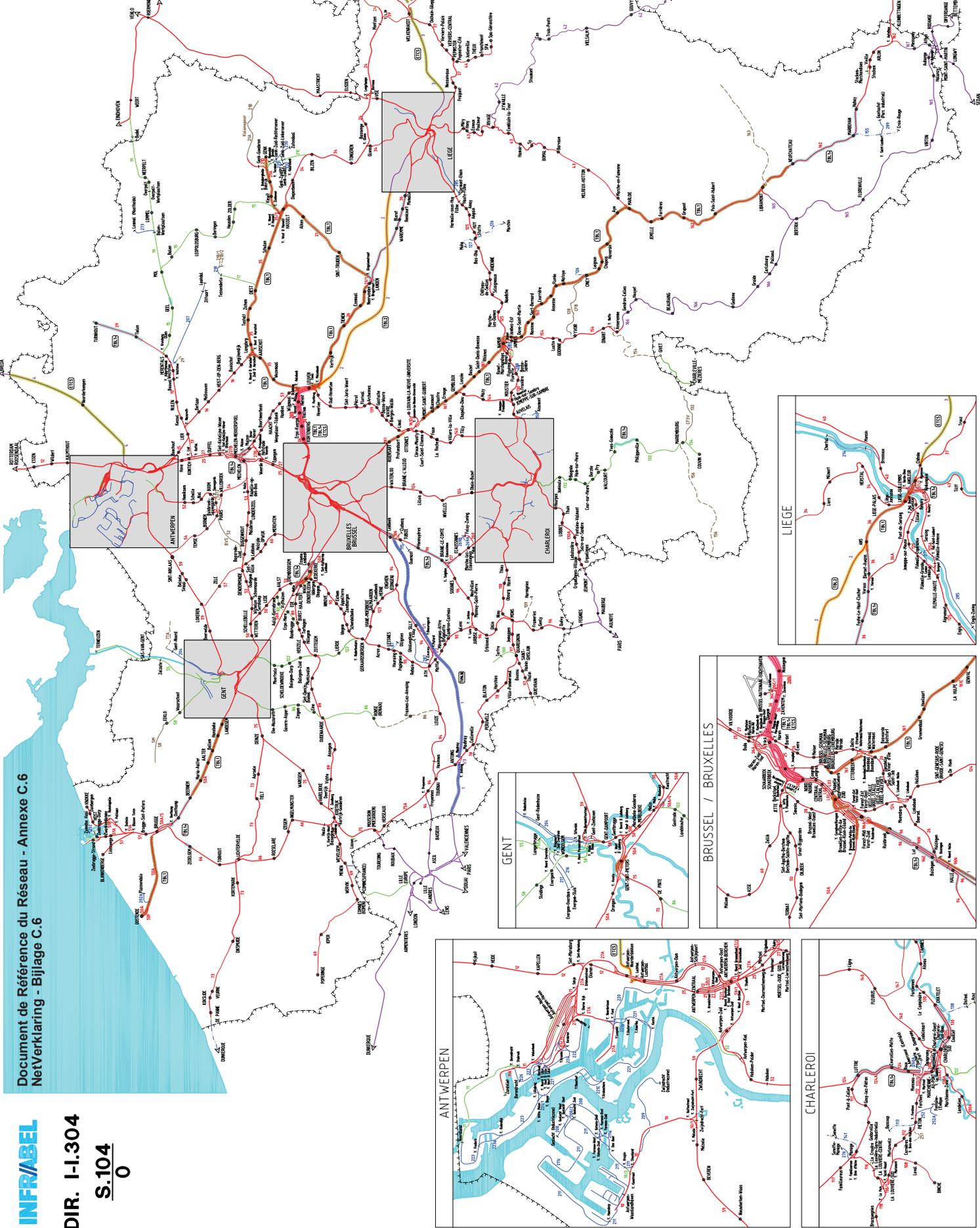


LEGENDE

TBL-net	Réseau TBL
Lignes wilgevoerd met...	Lignes équipées de...
TBL1	
TBL1+	
ETCS	
Geenigste lijnen / Lignes négligées	
TBL2	
TYMS30	

LIGNES PRINCIPALES	
Ligne électrique	HOOFDLIJNEN
Ligne électrique 25kV	Geëlectriceerde lijn
Ligne elektrische 30kV	Geëlectriceerde lijn 30kV
Ligne met elektrische	Lijn met elektrische
Ligne met elektrische	Lijn met elektrische
LIGNES SECONDAIRES	
Ligne à alimentation électrique	SECONDAIRE LIJNEN
Ligne à alimentation électrique	Lijn met elektriciteitsvoeding
Ligne à alimentation électrique	Lijn met elektriciteitsvoeding
Ligne à alimentation électrique	Lijn met elektriciteitsvoeding
Ligne à alimentation électrique	Lijn met elektriciteitsvoeding

Rechtsopgevoerd - Meter 2, 100	
01.01.05	
01.01.07	
01.01.08	
01.01.09	
01.01.10	
01.01.11	
01.01.12	





 Federale Overheidsdienst Mobiliteit en Vervoer – Maritiem Vervoer Service public fédéral Mobilité et Transports – Transport maritime						2007
Vaarweg Voie navigable	Klasse Classe	Tonnenmaat Tonnage	Lengte Longueur	Breedte Largeur	Diepgang Tirant d'eau	vrije hoogte Hauteur libre
Behoudens beperkingen - Sauf restrictions						
	I	250-400	38,50	5,05	2,20	4,00
	II	400-650	50,00	6,60	2,50	5,00
	IV	1000-1500	80,00	9,50	2,50	5,25
	Va	1500-3000	95,00	11,40	2,70	7,00
	Vb	3200-6000	185,00	11,40	2,80	7,00
	Vlb	6400-12000	185,00	22,80	3,40	7,00

Grandes villes transfrontalières



MER DU NORD

MANCHE

Pas-de-Calais

Source :
 - Infrastructures : TéléAtlas (2005)
 - Réseau hydrographique : EUROSTAT - GISCO
 - Occupation du sol : Corine Land Cover - AEE (2000)
 - Population : City Population (2004-2005)



	Espaces artificialisés
	Réseau autoroutier
	Canal à grand gabarit
	> à 1350 tonnes
	Réseau TGV
	Limite de pays
	Ports maritimes et fluviaux
	Aéroports
	Périmètre de l'atlas
	Villes dont la population est supérieure à 50 000 habitants
	1 000 000
	500 000
	250 000
	50 000

Rapport

Titre : Schéma Interdépartemental des Carrières du Nord-Pas-de-Calais – Evaluation environnementale

Numéro et indice de version : A 62847/E

Date d'envoi : Mai 2012

Nombre d'annexes dans le texte : 22

Nombre de pages : 163

Nombre d'annexes en volume séparé : 0

Diffusion (nombre et destinataires) :

15 ex. Client

1 ex. Agence

Client

Coordonnées complètes : DREAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Service Milieux et Ressources Naturelles (MRN)

44, rue de Tournai

59019 LILLE Cedex

Tel : 03.20.13.48.48- Fax : 03.20.13.48.78

Nom et fonction des interlocuteurs :

- ✓ Jean-Michel MALE, *Chef du Service MNR*
- ✓ Marie-Pierre ROUSSEAU, *Chef de la division Ressources et Pressions*
- ✓ Jean-Paul GIBAU, *Chargé de mission Carrières – Ressources minérales*
- ✓ Elodie RENOULT, *Chef de la division Nature et Paysages*

Antea Group

Unité réalisatrice : Agence Nord-est - Implantation Lille - Métier Sites et Sols Pollués

Synergie Park - 5, Avenue Louis Néel - 59260 LEZENNES

Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

Interlocuteur commercial : Pierre GALDEANO

Responsable de projet : Jonathan MARTIGNON

Auteurs : Sarah KEROUEL et Jonathan MARTIGNON

Secrétariat : Valérie DELOFFRE

Qualité

Contrôlé par : Jonathan MARTIGNON

Date : Mai 2012 - Version E

N° du projet : NPCP090105

Références et date de la commande : Marché n° 09 00 169 00 223 59 54 du 09/12/2009

Mots clés : étude d'impact, schéma directeur, carrières, environnement, diagnostic

